



Octobre 2012¹

Observatoire bruxellois de l'Emploi

La situation des femmes étrangères ou d'origine étrangère sur le marché de l'emploi en Région bruxelloise Approche par la territorialité



¹ Etude finalisée en mai 2012 et publiée en octobre 2012



Créé en 1995, l'Observatoire bruxellois de l'Emploi est cofinancé par le Fonds social européen. Il s'inscrit actuellement comme mesure du programme opérationnel 2007–2013 Objectif « Compétitivité régionale et emploi » de la Région de Bruxelles–Capitale. L'Observatoire a pour mission de suivre les évolutions de l'emploi et du chômage en Région de Bruxelles–Capitale. Il traite au travers d'analyses thématiques de questions relatives aux mutations et transformations propres au monde du travail.

Responsable:

Stéphane THYS (fr)

☎ 02/505.14.54

✉ sthys@actiris.be

Collaborateurs:

Amandine BERTRAND (fr)	02/505.78.76	abertrand@actiris.be
Véronique CLETTE (fr)	02/505.77.15	vclette@actiris.be
Mourad DE VILLERS (fr)	02/505.14.14	mdevillers@actiris.be
Sharon GECZYNSKI (fr)	02/800.42.66	sgeczynski@actiris.be
Guillaume JACOMET (fr)	02/505.16.07	gjacomet@actiris.be
The Man LAÏ (fr)	02/505.14.12	tlai@actiris.be
Emmanuelle POTTIER (fr)	02/505.42.62	epottier@actiris.be
Khadija SENHADJI (fr)	02/505.77.17	ksehadji@actiris.be
Bénédicte VAN EGEREN (fr)	02/505.15.35	bvanegeren@actiris.be
Dries VANGENECHTEN (nl)	02/800.42.63	dvangenechten@actiris.be
Sandy VAN RECHEM (nl)	02/505.14.56	svanrechem@actiris.be

Secrétariat :

Xavier BERCKMANS (fr)

02/505.11.49

xberckmans@actiris.be

Place De Brouckère 12 – 1000 Bruxelles

Fax : 02/505.79.41

✉ etudes@actiris.be – site www.actiris.be, rubrique “Marché de l'Emploi”

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
INTRODUCTION	6
CHAPITRE I : QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	9
1. Contexte démographique de la Région de Bruxelles-Capitale.....	9
2. Rappel de la situation des femmes sur le marché de l'emploi bruxellois.....	13
3. L'emploi et le chômage des femmes étrangères en Région bruxelloise.....	16
CHAPITRE II : APPROCHE TERRITORIALE DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU MARCHÉ DE L'EMPLOI BRUXELLOIS	24
1. Analyse au niveau des quartiers	26
2. Caractéristiques socio-économiques du territoire analysé.....	30
3. Caractéristiques des femmes DEI par quartier	34
CONCLUSIONS	49
GLOSSAIRE.....	52
BIBLIOGRAPHIE	53
ANNEXES.....	54

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Population selon la commune de résidence au 1 ^{er} janvier 2010	9
Tableau 2 :	Population étrangère par nationalité selon la commune de résidence au 01/01/ 2008.....	10
Tableau 3 :	Mouvement de la population étrangère par sexe selon la commune de résidence au cours de l'année 2009	11
Tableau 4 :	Naturalisations de 1990 à 2007, selon la nationalité d'origine en RBC et en Belgique.....	12
Tableau 5 :	Taux de chômage administratif et taux d'emploi (2010) dans les trois régions	13
Tableau 6 :	Répartition des femmes salariées par secteur d'activités selon la nationalité au 4 ^{ème}	22
Tableau 7 :	Taux d'activité et taux de chômage des femmes selon la commune de résidence (2010) .	25
Tableau 8 :	Evolution du nombre de DEI entre 2006 et 2011 par sexe, selon la commune de résidence (moyennes 2006 et 2011)	26
Tableau 9 :	Taux de chômage, taux de demande d'emploi, taux d'emploi et taux d'activité des femmes sur le territoire analysé (2008)	29
Tableau 10 :	Nombre de DEI par sexe et par quartier (moyenne 2011).....	35
Tableau 11 :	Nombre de DEI par sexe et par groupes nationaux en RBC (moyenne 2011)	39
Tableau 12 :	Femmes DEI par classe d'âge et par quartier (moyenne 2011)	54
Tableau 13 :	Femmes DEI par durée d'inoccupation et par quartier (moyenne 2011)	55
Tableau 14 :	Femmes DEI par niveau d'études et par quartier (moyenne 2011).....	56
Tableau 15 :	Part de femmes et d'hommes DEI hautement qualifiés de 15 à 34 ans (moyenne 2011) ...	57
Tableau 16 :	Femmes DEI par nationalité et par quartier (moyenne 2011).....	58

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1 :	Evolution de la part de personnes naturalisées d'origine marocaine en RBC et en	12
Figure 2 :	Taux de chômage par niveau de qualification et par sexe (2010)	14
Figure 3 :	Taux d'activité par niveau de qualification et par sexe (2010)	15
Figure 4 :	Proportion de Bruxellois faiblement ou hautement qualifiés selon la tranche d'âge et le sexe en 2010	16
Figure 5 :	Taux d'activité de la population étrangère par nationalité en RBC (2010)	17
Figure 6 :	Taux d'emploi de la population étrangère par nationalité en RBC (2010).....	18
Figure 7 :	Taux de chômage de la population étrangère par nationalité en RBC (2010)	18
Figure 8 :	Population féminine étrangère de 20 à 64 ans par niveau de qualification en RBC (2010)	19
Figure 9 :	Taux de sortie vers l'emploi des femmes DEI selon la nationalité (2010).....	20
Figure 10 :	Taux de sortie vers l'emploi des femmes DEI selon le niveau d'études et la nationalité (2010).....	21
Figure 11 :	Répartition des femmes salariées par classe de salaire journalier selon la nationalité au	23
Figure 12 :	Proportion de femmes parmi les DEI selon la commune de résidence (moyenne 2011).....	25
Figure 13 :	Taux de chômage, taux de demande d'emploi, taux d'emploi et taux d'activité des.....	28
Figure 14 :	Evolution de la densité de population (habitants/km ²) dans les quartiers analysés et en Région bruxelloise de 2000 à 2009	31
Figure 15 :	Evolution de la proportion d'étrangers dans les quartiers analysés et en Région bruxelloise .	32
Figure 16 :	Evolution du revenu par habitant (€) dans les quartiers analysés et en Région.....	33
Figure 17 :	Part des logements construits avant 1961 (2001) et part des logements sociaux	34
Figure 18 :	Catégories de demandeurs d'emploi inoccupés dans les quartiers et en RBC (moyenne 2011).....	36
Figure 19 :	Répartition des DEI selon l'âge et le sexe (moyenne 2011)	37
Figure 20 :	Répartition des DEI selon le niveau de qualification et le sexe (moyenne 2011)	38
Figure 21 :	Répartition des DEI selon la nationalité et le sexe (moyenne 2011).....	39
Figure 22 :	Femmes DEI selon le niveau d'études et la nationalité en RBC (moyenne 2011)	40
Figure 23 :	Femmes DEI selon la durée d'inactivité et la nationalité en RBC (moyenne 2011).....	40
Figure 24 :	Femmes DEI selon la classe d'âge et la nationalité en RBC (moyenne 2011).....	41
Figure 25 :	Femmes DEI par domaine	
Figure 26 :	Femmes DEI par domaine professionnel (territoire – moyenne 2011) professionnel (RBC – moyenne 2011).....	42
Figure 27 :	Femmes DEI selon le nombre d'enfants dans les quartiers analysés et en RBC.....	42
Figure 28 :	Nombre d'enfants par femme DEI selon le niveau de qualification dans les quartiers analysés (décembre 2011).....	43
Figure 29 :	Taux de sortie vers l'emploi, taux de sortie vers la formation et taux de sortie du chômage des femmes DEI dans le territoire analysé et en RBC (2010).....	44
Figure 30 :	Taux de sortie vers l'emploi, taux de sortie vers la formation et taux de sortie du	45
Figure 31 :	Taux de sortie vers l'emploi, taux de sortie vers la formation et taux de sortie du chômage des femmes DEI selon le niveau de qualification (études faites à l'étranger et non reconnues en Belgique) (2010).....	46
Figure 32 :	Taux de sortie vers l'emploi des femmes DEI de 15 à 29 ans avec ou sans enfant(s)	47
Figure 33 :	Taux de sortie vers l'emploi des femmes DEI de 15 à 29 ans en Région bruxelloise,	47

INTRODUCTION

Cette analyse se donne comme point de départ l'observation qui a été faite de la faible participation au marché de l'emploi des femmes étrangères ou d'origine étrangère ayant un faible niveau de qualification en Région bruxelloise, en particulier dans certains quartiers de la Capitale. De fait, si le constat de l'inégalité de genre en matière d'accès à l'emploi et de conditions de travail a déjà été émis à diverses reprises en particulier à Bruxelles, il se pose avec d'autant plus d'acuité pour les femmes de nationalité ou d'origine étrangère, en particulier celles qui sont faiblement qualifiées. En effet, outre la problématique de la qualification qui constitue en soi un frein certain à l'emploi, en particulier dans le contexte bruxellois, celles-ci semblent confrontées à une double discrimination : d'une part, en tant que femmes et d'autre part en raison de leur origine, puisque l'on sait qu'en matière d'accès à l'emploi, la nationalité « sociologiquement perçue »² joue un rôle prédominant par rapport à la nationalité légale.

Toutefois, il n'est pas aisé d'étudier la problématique du genre et de l'emploi sous l'angle des migrations et de la nationalité en raison notamment de la question des naturalisations, qui vient complexifier l'analyse, et de la dimension historique des flux migratoires. Les statistiques basées sur la nationalité n'ont que peu de sens dans ce contexte et montrent très clairement leurs limites.

L'Observatoire bruxellois de l'Emploi se propose donc d'aborder la problématique du chômage et de l'emploi (ou du non-emploi) des femmes étrangères ou d'origine étrangère à la fois par le biais des nationalités et par l'approche territoriale, à savoir communale et infra-communale.

Si l'**approche par les nationalités** permet d'apprécier d'une manière globale les disparités qui existent en matière d'emploi et de chômage selon les groupes nationaux et le genre, elle n'autorise somme toute qu'une analyse assez limitée du phénomène. D'une part, les indicateurs disponibles sur l'activité, l'emploi et le chômage de la population immigrée n'offrent qu'une vue générique de cette dernière selon qu'elle ressorte de l'Union européenne ou non, sans pour autant permettre une analyse plus affinée selon l'appartenance nationale. D'autre part, comme nous le verrons, le poids des naturalisations a été tel ces deux dernières décennies en Région bruxelloise, que le facteur de la nationalité ne peut à lui seul suffire à l'analyse, d'autant plus que l'adoption de la nationalité belge n'offre pas nécessairement de meilleures perspectives sur le marché de l'emploi. En effet, le constat a déjà été émis par le passé que les Belges naturalisés demeurent concentrés dans les mêmes secteurs d'activité que leurs compatriotes non naturalisés³.

² Expression tirée de l'étude réalisée par Christian Vandermorten, *Evolution socio-économique, reproduction sociale et formation à Bruxelles*, en février 2008.

³ C'est en particulier le cas des Marocains et des Turcs naturalisés (voir MARTENS Albert, OUALI Nouria, VAN DE MAELE Marjan, VERTOMMEN Sara, DRYON Philippe et VERHOEVEN Hans, *Discriminations des étrangers et des personnes d'origine étrangère sur le marché du travail de la Région de Bruxelles-Capitale*, ULB-KUL, Janvier 2005).

Dans ce contexte, l'**approche territoriale** de la situation des femmes sur le marché de l'emploi en Région bruxelloise, se veut complémentaire à l'approche par les nationalités. En effet, l'analyse territoriale apporte un éclairage intéressant dans la mesure où les travailleurs immigrés, du fait de leurs faibles revenus mais aussi d'un certain « mythe du retour »⁴ se sont, historiquement, en très grande partie installés dans certains quartiers de Bruxelles, qui abritent notamment un secteur locatif qualifié de résiduel parce qu'il offre des logements de moindre qualité. La concentration des immigrés ou des descendants d'immigrés dans ces quartiers s'est maintenue avec les générations suivantes⁵. De ce fait, on peut d'une certaine manière appréhender la situation de la population immigrée ou d'origine immigrée (en particulier féminine) sur le marché de l'emploi bruxellois à travers l'analyse des indicateurs de chômage et d'emploi dans les quartiers les plus précaires de la région, où cette population est particulièrement concentrée. Cette analyse est à mettre en perspective avec les constats qui pourront être dégagés de l'approche par les nationalités, à savoir des taux d'activité et d'emploi très faibles parmi la population immigrée non-européenne (en particulier chez les femmes), un taux de chômage très élevé de cette dernière ainsi qu'une probabilité d'accéder à l'emploi différenciée selon la nationalité (les femmes nord-africaines et asiatiques présentant les taux de sortie vers l'emploi les plus bas).

L'objectif de cette publication est de mettre en lumière un certain nombre de constats relatifs à la difficulté d'insertion professionnelle et à la position moins favorable sur le marché de l'emploi des personnes (et en particulier des femmes) faiblement qualifiées et d'origine étrangère, issues de pays extra-européens. La présente étude permet en effet de mettre en évidence les taux de chômage importants à la fois des femmes faiblement qualifiées, des femmes immigrées non européennes et des femmes résidant dans les quartiers les plus précaires de Bruxelles qui concentrent une forte population étrangère ou d'origine étrangère. Elle révèle également les faibles taux d'activité et d'emploi de ces différents groupes-cibles.

Après un bref aperçu du contexte démographique régional et de la situation des femmes sur le marché de l'emploi à Bruxelles, il est ainsi question d'examiner d'une part les indicateurs d'emploi et de chômage de la population immigrée féminine en Région bruxelloise et d'étudier d'autre part les caractéristiques des femmes demandeuses d'emploi inoccupées dans les quartiers de la Capitale qui présentent le plus haut taux de chômage féminin. Une analyse socio-économique de ces quartiers permet d'appréhender en outre le contexte plus global dans lequel s'inscrit cette plus faible participation à l'emploi et à l'activité des femmes.

Il est à noter que si l'analyse statistique permet de mettre en évidence un certain nombre de faits (comme des taux d'activité et d'emploi plus faibles chez les femmes immigrées non européennes en Région bruxelloise ou encore chez les femmes résidant dans les quartiers

⁴ Selon ce mythe, les travailleurs immigrés préféreraient limiter le coût de leur vie en Belgique pour ramener le plus d'argent possible dans leur pays d'origine.

⁵ Il y a plusieurs raisons à cela : la crise a maintenu un certain nombre de ménages dans le secteur locatif ; d'autres encore ont préféré acheter et rénover à Bruxelles plutôt que construire en périphérie, principalement pour réduire les coûts de transport.

les plus précarisés de la Capitale), elle ne permet pas à elle seule d'expliquer les réalités observées, celles-ci résultant certainement de facteurs explicatifs multiples et complexes (comme la charge des enfants, l'absence de perspectives professionnelles en raison notamment de niveaux de qualification très bas, les pièges à l'emploi, certains facteurs culturels régissant l'organisation familiale, etc.).

CHAPITRE I : QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

1. Contexte démographique de la Région de Bruxelles-Capitale

Une présence d'étrangers très importante en RBC...

Le contexte démographique de la Région bruxelloise se caractérise par une concentration d'habitants de nationalité étrangère nettement supérieure à la moyenne nationale. Ainsi, au 1^{er} janvier 2010, on comptabilisait plus de 1 million de personnes à Bruxelles, dont près d'un tiers de nationalité étrangère (30,3%). Cette proportion est largement supérieure à celle mesurée en Région flamande (6,4%) et en Région wallonne (9,5%). Elle varie toutefois fortement selon les communes bruxelloises : alors qu'elle est de 15,8% à Berchem-Ste-Agathe, elle atteint 44,1% à Saint-Gilles.

Tableau 1 : Population selon la commune de résidence au 1^{er} janvier 2010

	Population totale	Proportion de femmes parmi la population totale	Proportion d'étrangers parmi la population totale
Anderlecht	104.647	51,0	26,9
Auderghem	30.811	52,9	24,1
Berchem Ste-Agathe	22.185	52,5	15,8
Bruxelles	157.673	49,6	32,5
Etterbeek	44.352	52,7	40,4
Evere	35.803	53,1	20,3
Forest	50.258	52,3	29,5
Ganshoren	22.589	53,9	16,3
Ixelles	80.183	51,3	43,0
Jette	46.818	53,2	18,5
Koekelberg	19.812	51,3	24,9
Molenbeek-St-Jean	88.181	50,7	26,1
St-Gilles	46.981	49,9	44,1
St-Josse-ten-Noode	26.338	48,5	37,3
Schaerbeek	121.232	50,8	31,0
Uccle	77.589	54,0	27,9
Watermael-Boitsfort	24.260	54,0	17,1
Woluwe St-Lambert	50.749	54,7	31,1
Woluwe St-Pierre	39.077	53,6	31,3
RBC	1.089.538	51,7	30,0
Région flamande	6.251.983	50,7	6,4
Région wallonne	3.498.384	51,4	9,5
Belgique	10.839.905	51,0	9,8

Source : IBSA, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

... variable selon la nationalité

Les données par nationalité permettent de nuancer la part d'étrangers par commune. En effet, si cette proportion se révèle assez importante notamment dans les communes de Saint-Gilles, Ixelles et Etterbeek (à savoir plus de 40% de la population de ces communes au

1^{er} janvier 2010), on constate qu'il s'agit essentiellement de personnes de nationalité européenne (plus de 70%). Dans d'autres communes, par contre, le poids des étrangers de nationalité non-européenne est nettement plus important. Citons ainsi notamment le cas de Molenbeek où la proportion de personnes ressortissant d'un pays africain (essentiellement du Maroc) est relativement importante (45,8%) ou encore celui de Saint-Josse-ten-Noode où la proportion de personnes de nationalité turque est non négligeable.

Tableau 2 : Population étrangère par nationalité selon la commune de résidence au 01/01/ 2008

	Europe	Afrique	Asie	Amérique	Océanie	Réfugiés et apatrides
Anderlecht	56,9	31,7	7,2	2,0	0,0	2,2
Auderghem	72,2	7,1	16,7	3,1	0,1	0,7
Berchem Ste-Agathe	64,6	24,8	6,0	2,3	0,0	2,3
Bruxelles	58,2	27,0	8,7	3,1	0,1	2,8
Etterbeek	78,3	8,9	7,8	3,7	0,2	1,0
Evere	63,1	19,6	12,3	3,3	0,1	1,7
Forest	67,6	23,2	4,5	3,2	0,1	1,3
Ganshoren	63,2	23,4	9,3	2,3	0,1	1,8
Ixelles	74,5	10,4	8,0	6,1	0,2	0,8
Jette	57,3	25,9	12,0	2,1	0,0	2,7
Koekelberg	57,5	31,3	7,5	1,6	0,0	2,1
Molenbeek St-Jean	43,2	45,8	8,2	0,9	0,0	1,8
St-Gilles	70,5	18,8	4,5	4,9	0,1	1,2
St-Josse-ten-Noode	41,5	28,3	24,6	3,9	0,0	1,7
Schaerbeek	52,4	25,6	17,1	3,0	0,1	1,8
Uccle	83,1	7,0	5,9	3,5	0,1	0,6
Watermael-Boitsfort	77,3	7,1	9,1	5,6	0,2	0,7
Woluwe St-Lambert	78,1	6,8	9,8	4,7	0,1	0,5
Woluwe St-Pierre	80,3	3,4	11,1	4,6	0,3	0,3
RBC	64,4	20,8	9,6	3,5	0,1	1,5
Région flamande	68,1	12,7	13,8	2,9	0,1	2,4
Région wallonne	80,5	10,0	5,6	2,2	0,0	1,6
Belgique	71,1	14,2	9,8	2,8	0,1	1,9

Source : IBSA, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Un phénomène de féminisation des migrations

Sur le plan global, on observe depuis quelques années un phénomène de « féminisation » des migrations. On peut définir les femmes migrantes comme étant « (...) *des femmes qui ont migré, qui ont quitté leur milieu d'origine, leur environnement pour des raisons diverses : crise économique, regroupement familial, violences (religieuses, culturelles, sexuelles ou sociales), déstabilisation politique, guerres, catastrophes naturelles, etc.* »⁶.

Ce phénomène a également tendance à se vérifier au niveau de la Région bruxelloise où l'on constate que le solde migratoire des femmes est relativement plus important que celui des hommes. Si, à Bruxelles, le motif principal de la migration est le plus souvent lié au travail

⁶ Jeannine Moninga-Gbogbu, *L'Intégration des femmes migrantes au marché de l'emploi en Belgique*, Le Monde selon les femmes, Mars 2001.

chez les hommes (46,7% des cas), on constate que le motif familial est à la base de plus de la moitié des migrations féminines (52,6%)⁷.

Tableau 3 : Mouvement de la population étrangère par sexe selon la commune de résidence au cours de l'année 2009

	Femmes		Hommes	
	Solde migratoire	Naturalisations	Solde migratoire	Naturalisations
Anderlecht	1.629	612	1.528	510
Auderghem	217	59	193	34
Berchem Ste-Agathe	202	80	160	51
Bruxelles	2.197	916	2.194	772
Etterbeek	791	161	560	122
Evere	280	129	228	100
Forest	526	241	483	207
Ganshoren	219	108	199	76
Ixelles	1.184	260	1.091	242
Jette	483	239	459	194
Koekelberg	237	111	264	100
Molenbeek St-Jean	1.088	663	964	639
St-Gilles	928	205	710	205
St-Josse-ten-Noode	535	254	542	205
Schaerbeek	1.645	753	1.405	667
Uccle	645	169	501	140
Watermael-Boitsfort	84	33	39	29
Woluwe St-Lambert	430	100	344	89
Woluwe St-Pierre	195	64	134	53
RBC	13.515	5.157	11.998	4.435
Région flamande	14.998	7.392	14.053	6.626
Région wallonne	7.400	4.751	6.544	4.347
Belgique	35.913	17.300	32.595	15.408

Source : IBSA

Un processus de naturalisations accru au cours des deux dernières décennies

Le nombre d'étrangers européens a considérablement augmenté entre 2000 et 2008 sur le territoire bruxellois, alors que le poids des ressortissants africains notamment s'est nettement affaibli. Ceci s'explique d'une part par le phénomène des naturalisations qui s'est intensifié au cours de la dernière décennie (on comptabilise plus de 200.000 naturalisations au cours des deux dernières décennies en Région bruxelloise) et qui touche dans une très large proportion les personnes de nationalité non-européenne (plus de 90%) et d'autre part, par l'élargissement de l'Union européenne et l'arrivée massive de ressortissants de pays de l'Est. En effet, on assiste ces dernières années à Bruxelles à une explosion des soldes migratoires positifs avec l'Europe centre-orientale et orientale.

⁷ Source : Direction générale Statistiques et Information économique - Enquête sur les Forces de Travail, Trim. 2 2008

Par ailleurs, selon les données de l'enquête socio-économique de 2001, environ 60% des personnes d'origine maghrébine, turque ou congolaise ont la nationalité belge. Un nombre important de naturalisations concerne des habitants de la Région bruxelloise (cette part s'élevait à 36,3% en 2007).

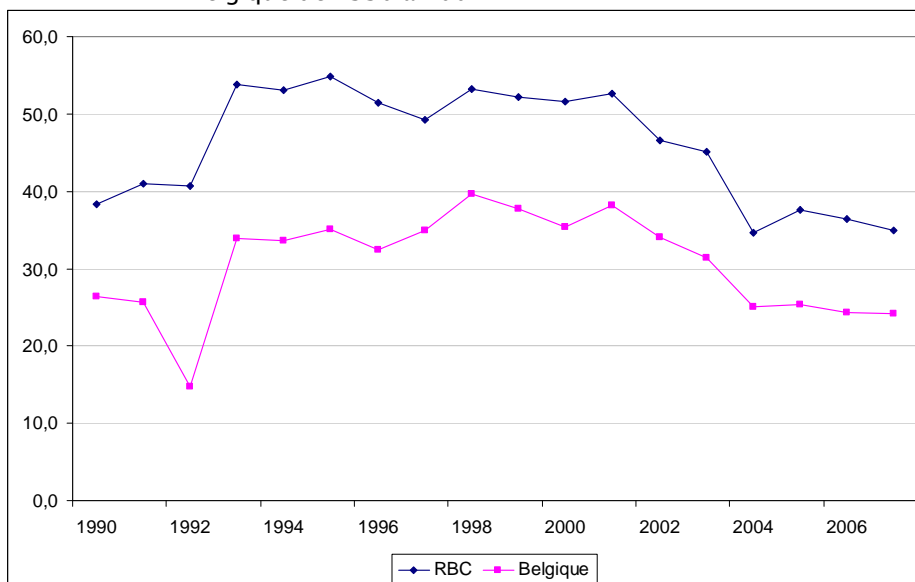
Tableau 4 : Naturalisations de 1990 à 2007, selon la nationalité d'origine en RBC et en Belgique

	RBC		Belgique	
	v.a.	%	v.a.	%
Union européenne	14.392	7,1	112.568	19,3
Autre Europe	7.612	3,7	25.182	4,3
Maroc	95.512	46,8	181.140	31,1
Autre Afrique	25.829	12,7	65.023	11,1
Turquie	24.346	11,9	101.350	17,4
Autre Asie	10.773	5,3	36.051	6,2
Amérique	4.499	2,2	12.044	2,1
Océanie	69	0,0	164	0,0
Réfugiés et apatrides	21.103	10,3	49.750	8,5
TOTAL	204.135	100,0	583.272	100,0

Source : IBSA, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Parmi ces naturalisations, la proportion de personnes naturalisées d'origine marocaine notamment est particulièrement importante à Bruxelles (46,8% de l'ensemble des naturalisations enregistrées sur la région entre 1990 et 2007), bien qu'elle ait tendance à décroître ces dernières années comme le montre le graphique 1 ci-dessous.

Figure 1 : Evolution de la part de personnes naturalisées d'origine marocaine en RBC et en Belgique de 1990 à 2007



Source : IBSA, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Outre la question des naturalisations, la migration peut remonter à une voire, plusieurs générations, comme c'est souvent le cas à Bruxelles, et de ce fait, une partie des personnes d'origine étrangère peut avoir la nationalité belge comme première nationalité. Dans ce contexte, d'aucuns estiment à 42% de la population bruxelloise, l'addition des étrangers

légaux et des Belges d'origine étrangère⁸. La moitié de cette proportion serait, quant à elle, constituée de personnes représentantes d'une immigration sociologiquement perçue comme telle (à savoir des personnes naturalisées mais toujours perçues comme étrangères), soit environ 1/5^{ème} de la population bruxelloise.

2. Rappel de la situation des femmes sur le marché de l'emploi bruxellois

L'Observatoire bruxellois de l'Emploi a réalisé à ce jour diverses études consacrées à la situation des femmes sur le marché de l'emploi en Région bruxelloise. Il nous semble important de rappeler ici quelques constats que les analyses réalisées précédemment ont permis de dégager, afin de poser un contexte général de la problématique du genre et de l'emploi à Bruxelles.

Un phénomène global de sous-emploi des femmes

De manière globale, on constate un phénomène de sous-emploi plus important chez les femmes à l'échelle de la Belgique et à l'échelle des trois régions⁹. Aussi, dans les trois régions du pays, le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes. On note à Bruxelles un écart de 1,7 point entre leur taux de chômage respectif. S'agissant du taux d'emploi, cet écart se creuse davantage, s'élevant ainsi en Région bruxelloise à -12,3 points.

Tableau 5 : Taux de chômage administratif et taux d'emploi (2010) dans les trois régions

	Région bruxelloise	Région flamande	Région wallonne	Belgique
Taux de chômage administratif				
Femmes	21,4	7,2	17,8	11,8
Hommes	19,7	6,5	14,4	10,3
Total	20,4	6,8	15,9	11,0
<i>Ecart (en pts de %)</i>	1,7	0,6	3,4	1,5
Taux d'emploi				
Femmes	48,7	61,3	50,6	56,5
Hommes	61,0	71,1	62,9	67,4
Total	54,8	66,3	56,7	62,0
<i>Ecart (en pts de %)</i>	-12,3	-9,8	-12,3	-10,9

Sources : BNB, Actiris, VDAB, Forem, SPF Economie – DGSIE (EFT), calculs Observatoire

Il faut savoir que le taux de chômage ne reflète pas de manière exhaustive l'ensemble du « sous-emploi ». En effet, une certaine partie de la population ne se trouve ni à l'emploi ni au chômage, mais dans des catégories que l'on qualifie d'inactives, à savoir des situations de retrait par rapport au marché de l'emploi. Les femmes se retrouvent dans une plus large mesure que les hommes dans ces catégories dites inactives, ce qui explique que l'écart entre les taux d'emploi des femmes et des hommes soit plus important que l'écart entre leur taux de chômage respectif.

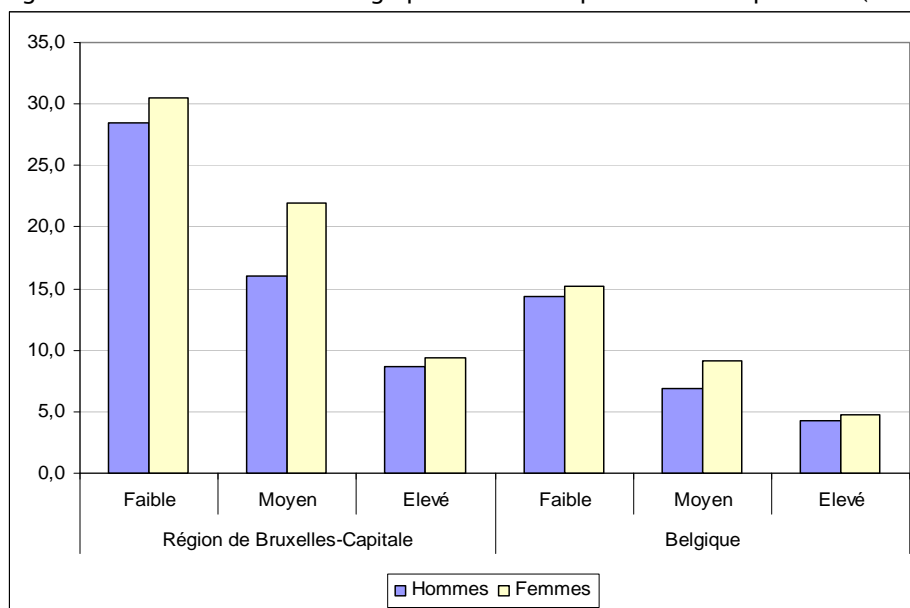
⁸ VANDERMOTTEN Christian, *Evolution socio-économique, reproduction sociale et formation à Bruxelles*, IGEAT-CCFEE, Février 2008.

⁹ Voir notamment : Observatoire bruxellois de l'Emploi, *L'Emploi des femmes bruxelloises : aperçu des inégalités de genre*, Avril 2010.

Un taux de chômage élevé des femmes faiblement qualifiées

Le taux de chômage est d'autant plus élevé que le niveau de qualification est faible, et ce, de manière particulièrement marquée en Région bruxelloise où le taux de chômage des femmes faiblement qualifiées dépasse la barre des 30%. On constate aussi que l'écart entre le taux de chômage des hommes et des femmes a tendance à se résorber pour les personnes hautement qualifiées.

Figure 2 : Taux de chômage par niveau de qualification et par sexe (2010)

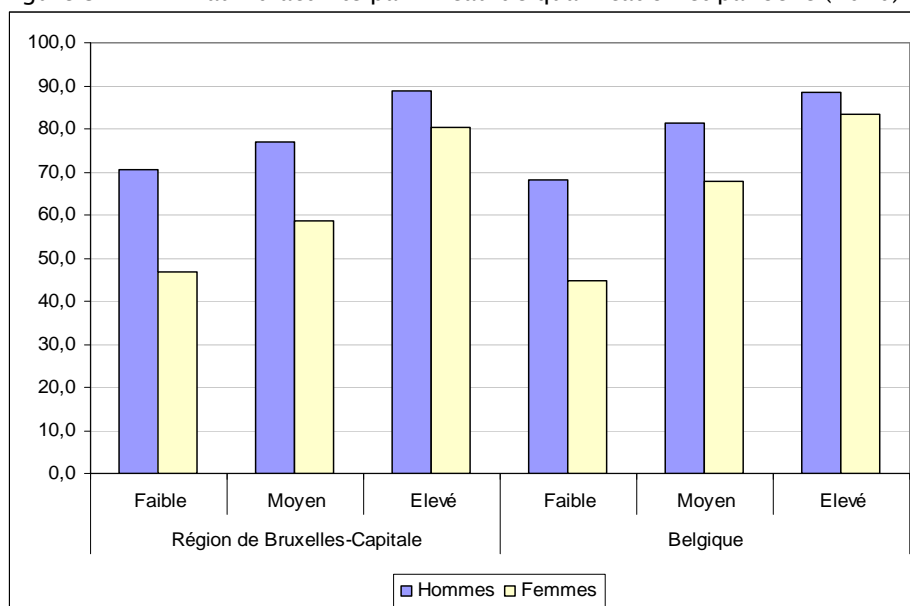


Source : Eurostat, DGSIE, Enquête sur les Forces de Travail, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Un écart de genre marqué dans le taux d'activité des personnes infra qualifiées...

De même, à mesure que le niveau de qualification augmente, l'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes est moins marqué. L'écart de genre dans les taux d'activité est aussi nettement plus élevé chez les faiblement qualifiés que chez les hautement qualifiés.

Figure 3 : Taux d'activité par niveau de qualification et par sexe (2010)



Source : Eurostat, DGSIE, Enquête sur les Forces de Travail, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

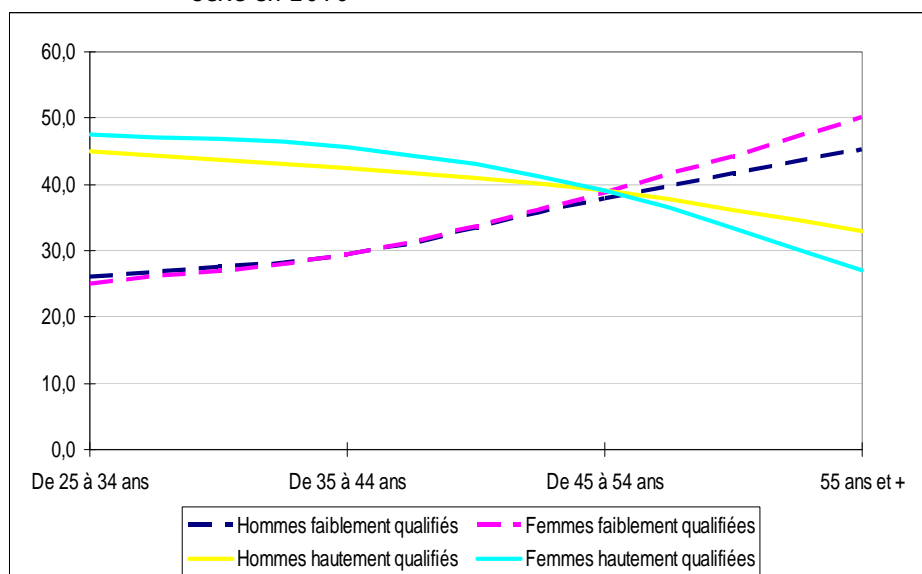
... alors que Bruxelles compte la plus forte proportion de femmes faiblement qualifiées

Ce faible taux d'activité des femmes les moins qualifiées est toutefois plus interpellant à Bruxelles dans la mesure où la Région bruxelloise compte la plus forte proportion de femmes faiblement qualifiées (31,3% contre 30,8% en Région wallonne et 25,1% en Région flamande).

Une hausse de qualification plus importante chez les jeunes femmes

On voit par ailleurs que la proportion de femmes hautement qualifiées est plus importante que celle des hommes parmi les jeunes générations. Ainsi, 47,6% des femmes de 25 à 34 ans disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur, ce pourcentage étant de 45,1% chez les hommes de la même tranche d'âge. La hausse des niveaux de qualification des jeunes générations touche, d'une manière globale, davantage les femmes que les hommes.

Figure 4 : Proportion de Bruxellois faiblement ou hautement qualifiés selon la tranche d'âge et le sexe en 2010



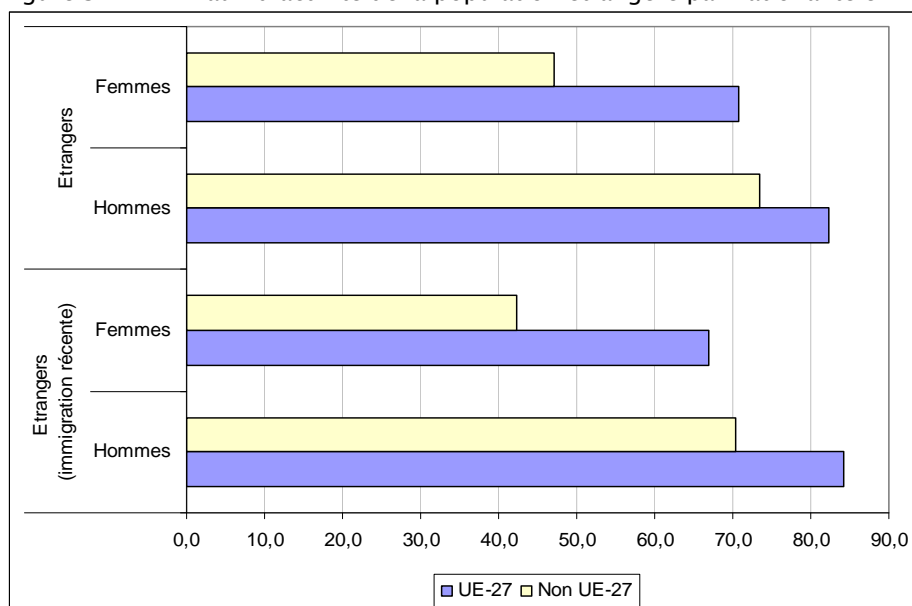
Source : Eurostat, DGSIE, Enquête sur les Forces de Travail, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

3. L'emploi et le chômage des femmes étrangères en Région bruxelloise

Des taux d'activité particulièrement bas chez les étrangers non européens

On constate que le taux d'activité des étrangers qui ne ressortent pas de l'Union européenne des 27 est significativement plus bas que celui des étrangers de l'UE des 27. Ce taux est encore plus faible s'agissant des étrangers non-UE récents (54,9% contre 75,1%). Les taux d'activité des femmes étrangères notamment sont particulièrement faibles, qu'il soit question d'une immigration récente ou non. En outre, notons que l'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes est nettement moins important chez les étrangers européens que chez les étrangers non-européens (11,6% contre 26,4%).

Figure 5 : Taux d'activité de la population étrangère par nationalité en RBC (2010)

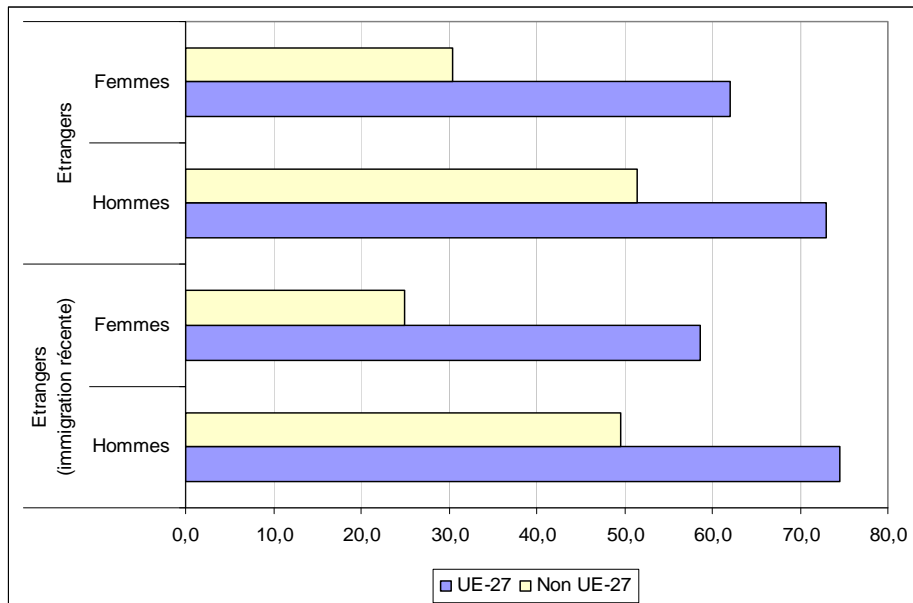


Source : Eurostat, DGSIE, Enquête sur les Forces de Travail, graphique Observatoire bruxellois de l'Emploi

Un sous-emploi plus important chez les femmes non européennes

De même, le taux d'emploi (qui exprime quant à lui le rapport entre le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi et celles qui sont en âge de travailler) des étrangers non-européens est systématiquement plus bas que celui des étrangers européens. Les différences sont également davantage marquées lorsqu'il est question des femmes étrangères. A nouveau, l'écart entre le taux d'emploi des hommes et des femmes est moins élevé chez les étrangers européens que chez les étrangers extra-communautaires (11% contre 21%). Ces chiffres montrent que la problématique de l'inactivité et du sous-emploi se pose de manière particulièrement aigüe pour les femmes de nationalité non-européenne.

Figure 6 : Taux d'emploi de la population étrangère par nationalité en RBC (2010)

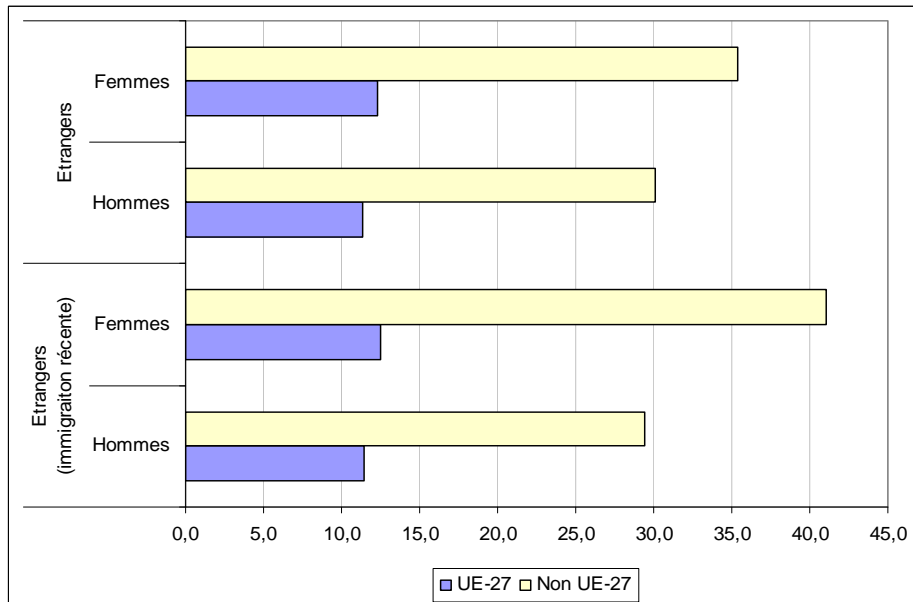


Source : Eurostat, DGSIE, Enquête sur les Forces de Travail, graphique Observatoire bruxellois de l'Emploi

Un taux de chômage record des femmes non européennes

Par contre, le taux de chômage est significativement plus important chez les étrangers non-européens, et particulièrement chez les femmes. Il est ainsi de 35,4% pour les femmes étrangères non-européennes (contre 12,3% chez les femmes européennes) et atteint même 41,1% pour celles qui sont issues d'une immigration récente.

Figure 7 : Taux de chômage de la population étrangère par nationalité en RBC (2010)

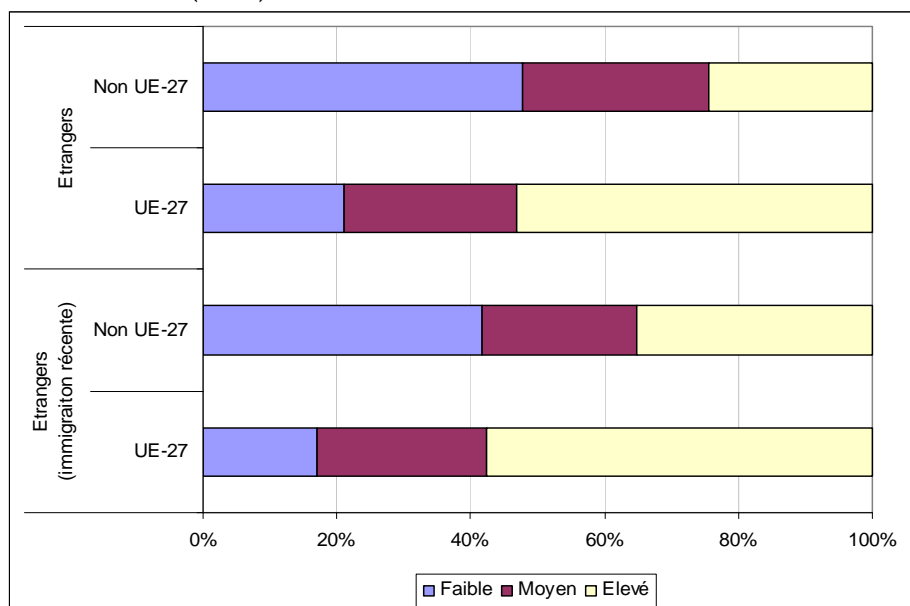


Source : Eurostat, DGSIE, Enquête sur les Forces de Travail, graphique Observatoire bruxellois de l'Emploi

Des niveaux de qualification peu élevés chez les femmes non européennes

Le niveau de qualification des femmes étrangères non européennes est particulièrement faible (47,8% de personnes faiblement qualifiées contre 24,4% de personnes hautement qualifiées) en comparaison à celui des femmes étrangères de l'Europe des 27 (53,1% de personnes hautement qualifiées contre 21,2% de personnes faiblement qualifiées). Les niveaux de qualification s'améliorent toutefois quelque peu pour les femmes non européennes qui ont migré récemment¹⁰ (41,7% de personnes faiblement qualifiées contre 35,3% de personnes hautement qualifiées).

Figure 8 : Population féminine étrangère de 20 à 64 ans par niveau de qualification en RBC (2010)



Source : Eurostat, DGSIE, Enquête sur les Forces de Travail, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Ces faibles niveaux de qualification font par ailleurs écho à la problématique du décrochage scolaire qui se pose avec d'autant plus d'acuité pour les personnes étrangères. En effet, on constate à Bruxelles que la part des sorties de l'enseignement avec un retard de deux ans ou plus est relativement plus importante chez les femmes de nationalité étrangère que parmi celles qui ont la nationalité belge¹¹.

Une probabilité de sortir du chômage différenciée selon la nationalité

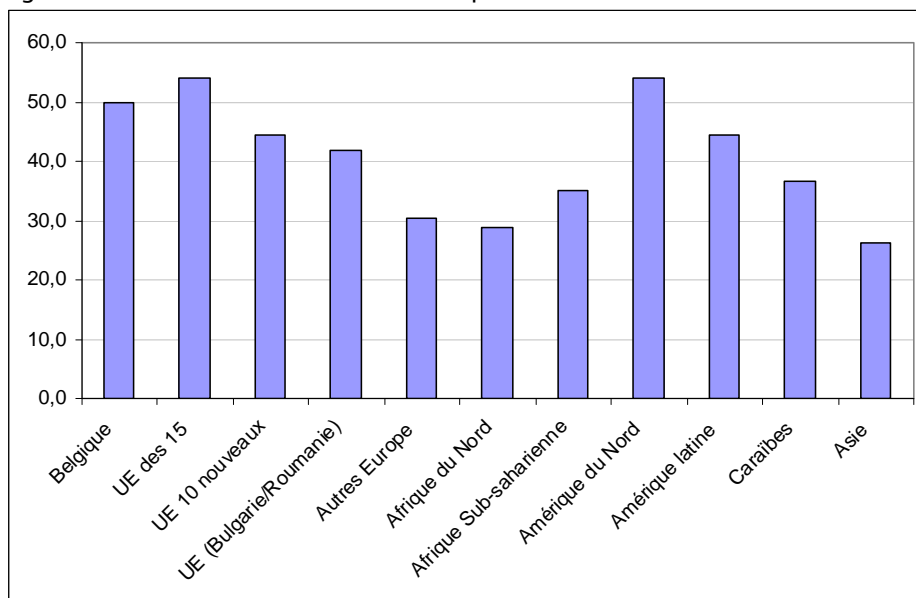
Les analyses longitudinales montrent l'influence du facteur de la nationalité sur la probabilité de sortir du chômage. S'agissant des femmes demandeuses d'emploi inoccupées

¹⁰ Les immigrants récents sont définis comme les personnes d'une nationalité autre que celle du pays de résidence et résidant dans ce pays depuis 5 ans ou moins.

¹¹ Voir CENICCOLA Pasquale, OUALI Nouria, DESMAREZ Pierre et VEINSTEIN Mathieu, *Différenciation des parcours scolaires et des trajectoires professionnelles des sortant.es du système éducatif de la Région de Bruxelles-Capitale*, ULB/METICES-CCFEE, Septembre 2010.

(DEI), les taux de sortie vers l'emploi¹² les plus élevés sont enregistrés pour celles qui ressortent de l'Union européenne des 15 ou de l'Amérique du nord (54% dans les deux cas). Par contre, les femmes DEI asiatiques et nord-africaines connaissent les taux de sortie vers l'emploi les plus faibles (respectivement 26,2% et 28,9%).

Figure 9 : Taux de sortie vers l'emploi des femmes DEI selon la nationalité (2010)

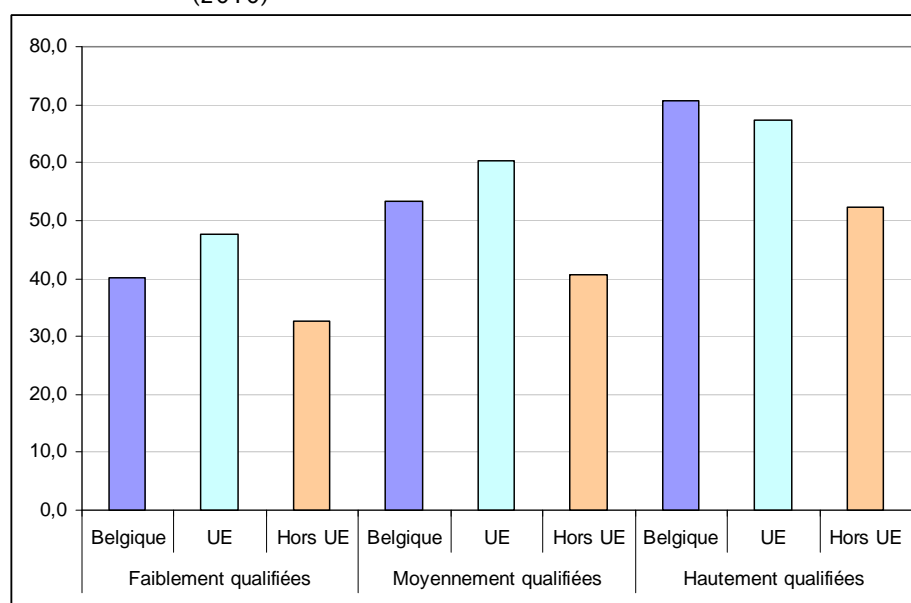


Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Une analyse des taux de sortie par niveau de qualification montre que plus le niveau d'études est élevé, plus la probabilité de sortir du chômage l'est également, et ce, quel que soit la nationalité des femmes DEI. Ce constat vaut aussi bien pour les études faites et/ou reconnues en Belgique que pour les études faites à l'étranger et qui n'ont pas fait l'objet d'une équivalence en Belgique.

¹² La méthode utilisée pour calculer le taux de sortie vers l'emploi consiste à suivre durant un an les personnes venues s'inscrire auprès d'Actiris et à relever toutes les actions de travail qu'elles ont connues jusqu'à 12 mois après leur inscription.

Figure 10 : Taux de sortie vers l'emploi des femmes DEI selon le niveau d'études et la nationalité (2010)



Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Ce fait n'indique toutefois pas nécessairement que les chômeuses de nationalité extra-communautaire aient une probabilité égale aux autres femmes de sortir du chômage, puisqu'elles présentent proportionnellement moins d'actions de travail que leurs homologues belges ou européennes, à niveau de qualification égal. Notons que le taux de sortie vers l'emploi des femmes DEI européennes est relativement élevé et même supérieur à celui des femmes DEI de nationalité belge dans les niveaux de qualification faible et moyen.

Un phénomène d'ethno stratification du marché de l'emploi

Il est important de relever enfin un phénomène d'« ethno-stratification » du marché du travail en Région bruxelloise, qui a été avéré par diverses études et qui se traduit par une répartition « ethnique » des emplois, des statuts et des salaires. En effet, certains groupes d'origine étrangère occupent de manière systématique une position inférieure au regard de ces différentes variables. Les données ci-après ne démentent pas ce constat, montrant ainsi que la nationalité (voire même l'origine nationale) influe non seulement sur la probabilité d'accéder à l'emploi mais aussi sur le type et la qualité des emplois occupés une fois que l'on y accède. Il convient toutefois de préciser que ce phénomène d'ethno stratification fait également écho à la problématique de la ségrégation horizontale, à savoir le fait pour les femmes d'être concentrées dans certains métiers ou domaines d'activité, et ce, quelle que soit leur appartenance ou origine nationale.

Le tableau 6 donne un aperçu des secteurs d'activité dans lesquels les femmes sont employées selon leur nationalité.

Tableau 6 : Répartition des femmes salariées par secteur d'activités selon la nationalité au 4^{ème} trimestre 2008, en Région bruxelloise (%)

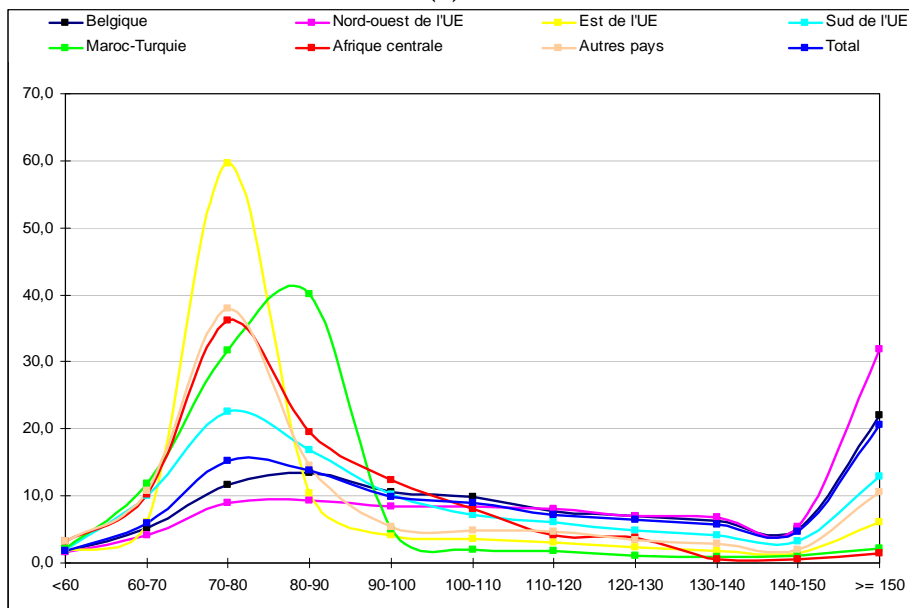
	Belgique	Nord-ouest de l'UE	Est de l'UE	Sud de l'UE	Maroc-Turquie	Afrique centrale ¹³	Autres pays	Total
Industrie et construction	3,9	5,5	2,2	5,3	2,7	0,5	2,8	4,0
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	12,4	12,4	6,5	14,0	8,6	5,2	8,3	12,1
Hébergement et restauration	4,1	5,4	5,5	7,5	8,7	7,2	13,1	5,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,7	14,9	6,0	7,6	2,3	1,5	6,9	6,4
Activités de services administratifs et de soutien	8,8	7,9	13,0	13,9	43,9	12,2	13,9	10,2
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	16,9	4,4	1,8	6,7	9,7	24,1	8,2	14,5
Enseignement	12,7	8,6	2,5	6,3	1,8	1,4	5,5	11,1
Santé humaine et action sociale	17,0	11,7	52,5	17,5	15,3	41,8	25,6	18,2
Autres activités de services	18,3	29,3	10,0	21,1	7,0	6,1	15,7	18,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCSS (DWH Marché du Travail et Protection sociale, application 5), calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Ainsi, une forte proportion de femmes salariées en provenance de l'Europe de l'Est ou de l'Afrique centrale exerce dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale. Les femmes salariées de nationalité marocaine ou turque se retrouvent, quant à elles, surtout dans les activités de services administratifs et de soutien (qui recouvrent, à côté d'autres activités, le secteur de l'intérim et les activités de nettoyage). Notons aussi que dans certains secteurs, on trouve très peu de femmes de nationalité extra-communautaire. C'est ainsi le cas notamment des activités spécialisées, scientifiques et techniques qui sont des secteurs dont les salaires moyens sont les plus élevés et les conditions de travail les plus favorables.

¹³ L'item « Afrique centrale » couvre les trois pays suivants : Congo, Burundi et Rwanda.

Figure 11 : Répartition des femmes salariées par classe de salaire journalier selon la nationalité au 4^{ème} trimestre 2008 (%)



Source : BCSS (DWH Marché du Travail et Protection sociale, application 5), calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

A cet égard, si les femmes salariées en provenance de l'Est de l'Europe sont surreprésentées dans les classes de salaire basses et moyennes, c'est également le cas des femmes marocaines ou turques ou encore de celles qui ressortent d'un pays d'Afrique centrale. Par contre, les femmes qui proviennent d'un pays du nord-ouest de l'Europe sont assez largement représentées dans les classes de salaire les plus importantes. Ces différences de salaire peuvent s'expliquer par différents facteurs tels que le niveau de qualification exigé en lien avec le poste occupé, la question de l'équivalence des diplômes, etc.

CHAPITRE II : APPROCHE TERRITORIALE DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU MARCHÉ DE L'EMPLOI BRUXELLOIS

Des disparités importantes entre les communes

L'analyse des indicateurs du chômage nous révèle des disparités assez fortes entre les communes de la Région bruxelloise. En effet, on observe que le taux de chômage des femmes est particulièrement élevé dans certaines communes, comme Saint-Josse et Molenbeek où ce taux est largement supérieur à la moyenne régionale et atteint respectivement 32,7% et 31,1% (contre 21,2% pour l'ensemble de la Région). Si l'on observe par ailleurs le taux de chômage des femmes appartenant aux classes d'âge les plus jeunes, on constate que ces communes affichent, avec quelques autres comme Schaerbeek, un taux de chômage record (44,2% pour Molenbeek-Saint-Jean ; 40,2% pour Saint-Josse et 39,3% pour Schaerbeek). Le constat reste le même pour le taux de chômage des femmes ayant entre 25 et 34 ans (on relève par exemple un taux de 33,9% à Molenbeek contre 22,5% pour la moyenne régionale).

Le taux d'activité nous apporte un éclairage complémentaire au taux de chômage dans la mesure où il reflète la part de la population en âge de travailler qui participe effectivement au marché de l'emploi. En clair, il s'agit de la proportion des personnes de 18 à 64 ans qui soit recherchent un emploi (à savoir les demandeurs d'emploi ou actifs inoccupés) ou soit occupent un emploi de manière effective (à savoir les actifs occupés, salariés et indépendants). Certaines communes se démarquent par un taux d'activité des femmes particulièrement bas. Se retrouvent dans ce cas des communes de la première couronne, telles qu'à nouveau Saint-Josse (57,6%) et Molenbeek (59,8%), mais aussi des communes plus aisées comme Woluwe-Saint-Pierre (58,2%). Ceci indique donc que dans des communes réputées riches, une certaine frange de la population féminine est en marge du marché du travail. L'une des explications pourrait être que dans ces communes, un seul revenu par ménage peut être suffisant pour en assurer le confort financier (la part de personnes hautement qualifiées étant globalement plus élevée dans ces communes, permettant ainsi plus aisément l'accès à des emplois fortement rémunérateurs tels que les professions libérales). On peut aussi supposer que réside dans ces communes une part plus importante de travailleurs des institutions européennes, ceux-ci n'étant pas soumis au régime de la sécurité sociale belge et n'étant donc pas repris dans ces statistiques.

L'écart de genre dans le taux d'activité révèle quant à lui aussi des inégalités frappantes selon les communes. En effet, cet écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes est une fois encore le plus marqué à Saint-Josse (22,4%), Molenbeek (21,5%) et Schaerbeek (17,3%) mais il est aussi particulièrement important à Koekelberg où il s'élève à 17,8%.

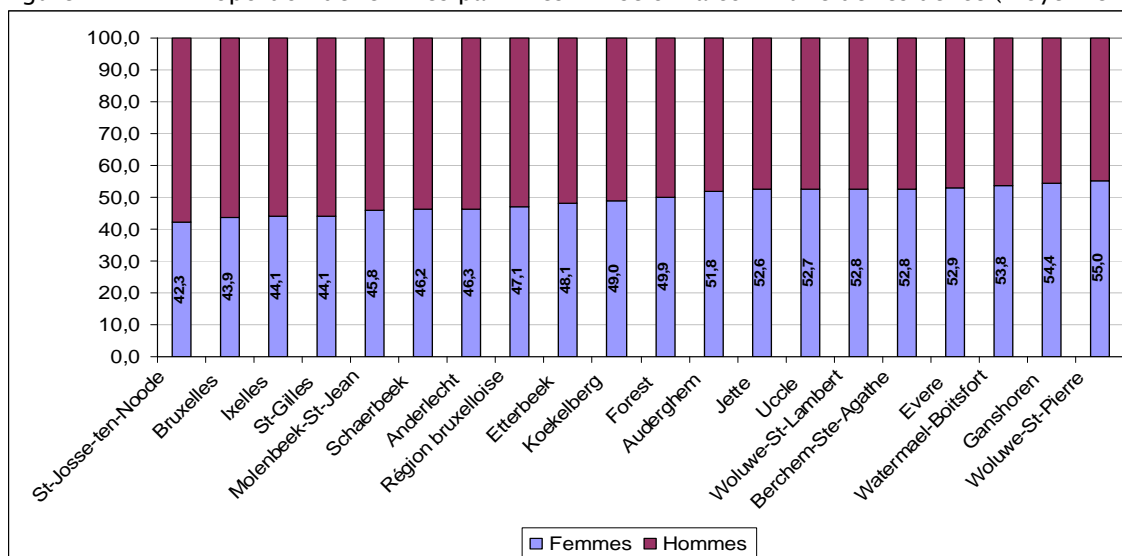
Tableau 7 : Taux d'activité et taux de chômage des femmes selon la commune de résidence (2010)

	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux de chômage 15-24 ans	Taux de chômage 25-34 ans
Anderlecht	65,8	25,2	36,5	28,5
Auderghem	67,1	12,8	24,9	13,7
Berchem Ste-Agathe	74,2	18,3	31,9	22,2
Bruxelles	60,8	23,4	33,9	23,9
Etterbeek	61,5	18,1	27,3	16,1
Evere	67,6	20,3	31,0	22,3
Forest	70,6	21,9	35,7	23,3
Ganshoren	74,7	18,9	27,1	22,4
Ixelles	60,7	18,0	28,8	17,8
Jette	72,0	19,7	29,5	22,1
Koekelberg	69,3	24,5	35,8	27,6
Molenbeek St-Jean	59,8	31,1	44,2	33,9
St-Gilles	65,8	24,1	34,4	23,5
St-Josse-ten-Noode	57,6	32,7	40,2	31,4
Schaerbeek	63,0	25,5	39,3	25,4
Uccle	65,8	13,7	23,7	15,4
Watermael-Boitsfort	68,9	12,8	23,5	15,3
Woluwe St-Lambert	60,8	12,8	24,0	11,9
Woluwe St-Pierre	58,2	11,3	20,8	12,7
Femmes	64,1	21,2	33,6	22,5

Source : BNB, Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Ce qui est frappant lorsque l'on observe la proportion par commune de femmes parmi les DEI, c'est que celle-ci est globalement plus faible dans les communes de la première couronne et du pentagone, telles que Saint-Josse, Bruxelles ou encore Saint-Gilles (respectivement 42,3%, 43,9% et 44,1% contre 47,1% de moyenne régionale). Si l'on garde à l'esprit que c'est notamment aussi dans ces communes que l'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes est le plus important, on comprend que le poids plus faible des femmes parmi les DEI sur ces territoires révèle non pas une meilleure insertion des femmes sur le marché de l'emploi mais plutôt leur plus grande exclusion du marché de l'emploi.

Figure 12 : Proportion de femmes parmi les DEI selon la commune de résidence (moyenne 2011)



Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Le nombre de DEI, tant chez les femmes que chez les hommes, a connu une croissance relativement importante dans les communes du quadrant nord-ouest de Bruxelles (Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette et Molenbeek), mais aussi dans d'autres communes excentrées comme Evere et Auderghem.

Tableau 8 : Evolution du nombre de DEI entre 2006 et 2011 par sexe, selon la commune de résidence (moyennes 2006 et 2011)

	Femmes		Hommes	
	v.a.	%	v.a.	%
Anderlecht	338	6,5	1.119	21,3
Auderghem	80	10,1	125	18,3
Berchem-Sainte-Agathe	134	15,7	184	26,5
Bruxelles	311	4,4	988	11,6
Etterbeek	73	4,0	291	16,6
Evere	159	10,9	347	31,8
Forest	320	13,2	461	20,1
Ganshoren	139	15,0	173	24,1
Ixelles	171	5,3	433	11,3
Jette	177	8,5	371	22,2
Koekelberg	-3	-0,3	56	5,3
Molenbeek-St-Jean	370	7,6	926	17,6
St-Gilles	84	3,2	250	7,8
St-Josse-ten-Noode	41	2,5	229	11,2
Schaerbeek	-30	-0,5	569	8,1
Uccle	-19	-0,8	213	11,3
Watermael-Boitsfort	24	3,4	43	7,5
Woluwe-St-Lambert	42	3,2	107	9,6
Woluwe-St-Pierre	69	8,7	45	6,8
RBC	2.478	5,2	6.929	14,0

Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

1. Analyse au niveau des quartiers

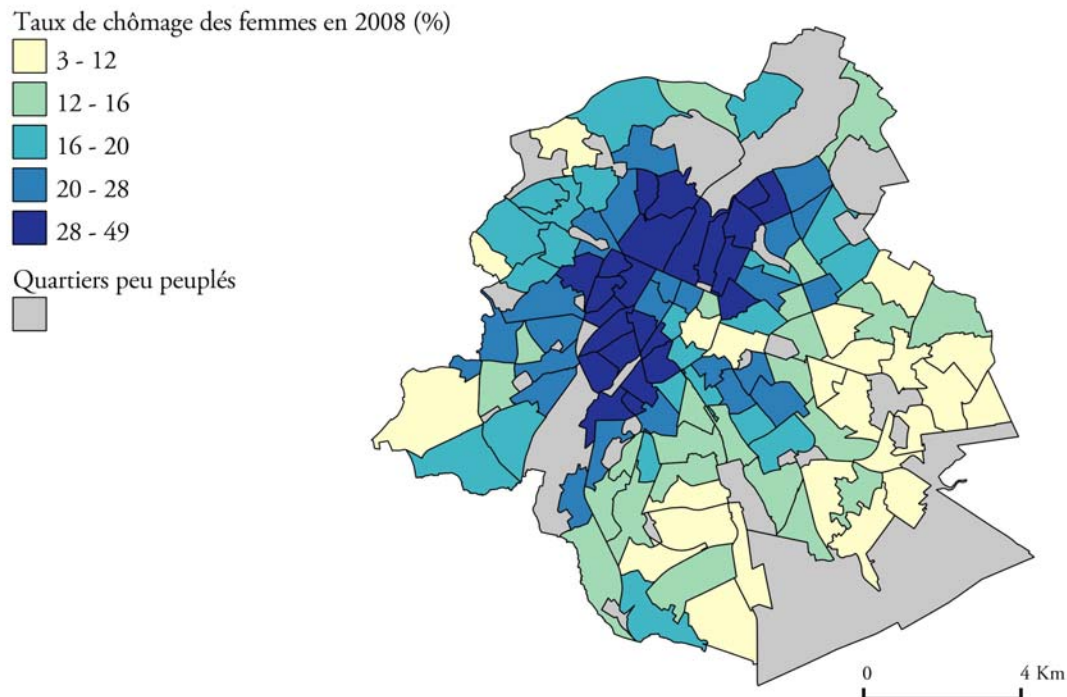
Methodologie

Afin d'affiner l'analyse des indicateurs d'emploi et de chômage au niveau local, l'option a été prise de poursuivre la réflexion au niveau infra-communal. En effet, des différences notables peuvent apparaître au sein d'une même commune et, à cet égard, la prise en compte d'unités d'analyse plus petites s'avère pertinente. Le point de départ a été les quartiers tels que définis dans le cadre du Monitoring des quartiers¹⁴. A cette échelle, 118 quartiers d'habitat ont été délimités.

Le taux de chômage a été calculé pour chacun des 118 quartiers correspondant à des zones d'habitation. Les 25 quartiers présentant le taux de chômage le plus élevé ont été retenus pour l'analyse. Il est à noter que ces 25 quartiers recouvrent, à l'une ou l'autre exception

¹⁴ Source : IBSA.

près, le territoire classiquement défini comme étant le croissant pauvre¹⁵ à Bruxelles. Ils sont nommés ci-après quartiers ou territoires. Ces quartiers sont situés dans les communes suivantes : Schaerbeek, St-Josse-ten-Noode, Molenbeek-St-Jean, Anderlecht, Bruxelles (Laeken), Koekelberg, St-Gilles et Forest.



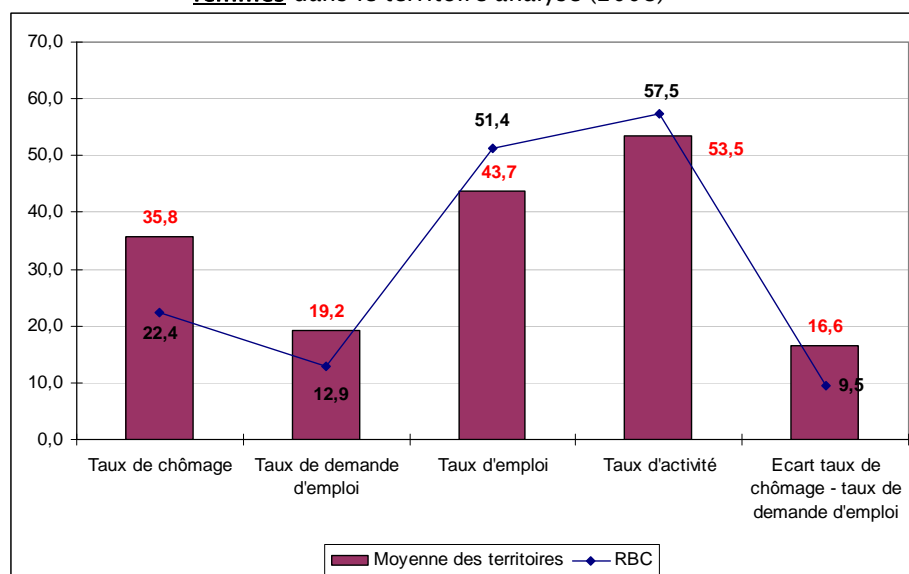
Source: Actiris et BCSS
Calculs et cartographie: Observatoire bruxellois de l'Emploi 2012

¹⁵ La zone du « croissant pauvre » comprend, comme son nom l'indique, des quartiers qui comptent parmi les plus pauvres de la Région bruxelloise et qui forment un croissant autour du centre-ville :

- à l'intérieur du Pentagone, l'ouest de la jonction nord-midi, plus les Marolles ;
- l'est d'Anderlecht et de Molenbeek-St-Jean (entre le chemin de fer et le canal) ;
- au nord, la commune de St-Josse, l'ouest de Schaerbeek et les zones industrielles le long du canal ;
- au sud, le bas de St-Gilles et le bas de Forest.

Résultats globaux

Figure 13 : Taux de chômage, taux de demande d'emploi, taux d'emploi et taux d'activité des **femmes** dans le territoire analysé (2008)



Source : BCSS (DWH Marché du Travail et Protection sociale, application 1), Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Les quartiers retenus pour notre analyse cumulent à la fois un **taux de chômage** des femmes plus élevé que la moyenne régionale (35,8% contre 22,4%) et un **taux d'activité** féminin qui est plus bas que la moyenne (53,5% contre 57,5%). Notons à cet égard que la part de femmes indépendantes parmi la population active occupée féminine y est aussi moins importante (9,0% contre 11,8% de moyenne régionale). Ceci révèle une moins forte dynamique entrepreneuriale chez les femmes sur ce territoire.

L'**écart entre le taux de chômage et le taux de demande d'emploi** des femmes est, quant à lui, plus élevé sur ce territoire (16,6 points contre un écart de 9,5 points sur l'ensemble de la région).

Le **taux de demande d'emploi** exprime le rapport entre le nombre de DEI et la population de 18 à 64 ans, contrairement au taux de chômage dont le dénominateur correspond aux actifs de 18 à 64 ans. Dès lors, le taux de demande d'emploi est complémentaire au taux de chômage et est plus bas que ce dernier. Dans une certaine mesure, l'écart entre les deux taux apporte un éclairage sur la proportion de personnes qui se trouvent en marge du marché de l'emploi. La part des femmes qui se trouvent dans cette situation, c'est-à-dire qui sont dans des catégories dites inactives (ni à l'emploi, ni au chômage) semble donc plus importante sur le territoire analysé qu'en moyenne sur l'ensemble de la Région bruxelloise, cet écart étant sensiblement plus important sur le territoire analysé.

Le taux d'emploi, qui exprime la part de la population active qui est effectivement occupée, permet de déterminer la proportion d'habitants d'un quartier ou d'une région qui vivent d'un revenu du travail et non d'allocations diverses, au sein de la population en âge de travailler (à savoir les 18-64 ans). On constate qu'il est globalement moins élevé sur le territoire considéré que la moyenne régionale (34,4% contre 44,6%).

Tableau 9 : Taux de chômage, taux de demande d'emploi, taux d'emploi et taux d'activité des **femmes** sur le territoire analysé (2008)

Quartier	Taux de chômage	Taux de demande d'emploi	Taux d'emploi	Taux d'activité
Gare de l'Ouest	49,2	22,7	23,4	46,1
Cureghem Rosée	45,3	20,7	25,0	45,7
Molenbeek historique	45,1	20,9	25,4	46,3
Cureghem Vétérinaire	44,5	22,1	27,6	49,6
Duchesse	42,5	20,5	27,7	48,2
Quartier Nord	39,7	20,5	31,1	51,6
Quartier Maritime	38,6	20,6	32,9	53,5
Quartier Brabant	38,5	20,2	32,2	52,3
Koekelberg	38,4	22,3	35,8	58,2
Chaussée de Haecht	38,0	19,9	32,5	52,4
Cureghem Bara	37,2	19,9	33,6	53,5
Anneessens	37,0	18,5	31,5	50,0
Vieux Laeken est	36,8	19,5	33,6	53,1
Bosnie	35,7	18,7	33,6	52,3
Bas Forest	33,4	18,9	37,6	56,5
Marolles	33,2	16,1	32,3	48,4
Saint-Josse centre	33,1	17,6	35,6	53,3
Collignon	32,7	18,0	37,1	55,1
Helmet	31,0	18,6	41,4	60,0
Vieux Laeken ouest	30,6	18,2	41,3	59,5
Karreveld	30,4	17,7	40,6	58,3
Gare de Schaerbeek	30,4	18,4	42,3	60,7
Porte de Hal	30,3	17,0	39,1	56,1
Stalingrad	28,9	16,2	40,0	56,2
Anderlecht centre-Wayez	28,0	16,6	42,8	59,4
Moyenne des territoires	35,8	19,2	34,4	53,5
Moyenne RBC	22,4	12,9	44,6	57,5

Source : BCSS, IBSA, Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Une vue détaillée par quartier permet toutefois de voir qu'il y a des écarts notables dans les taux de chômage, d'emploi et d'activité selon le quartier. Ainsi, si ces indicateurs sont particulièrement défavorables dans des quartiers tels que la Gare de l'Ouest à Molenbeek ou Cureghem à Anderlecht, ils le sont relativement moins dans le centre d'Anderlecht par exemple (à savoir le quartier Wayez). Néanmoins, le taux de chômage et le taux de demande d'emploi restent supérieurs à la moyenne régionale, quel que soit le quartier considéré. De même, le taux d'emploi est, dans tous les quartiers, inférieur à cette moyenne.

Les taux de chômage élevés ainsi que les faibles taux d'emploi que l'on relève au niveau du territoire considéré sont à mettre en lien avec les indicateurs d'emploi et de chômage que l'on observe de manière globale chez la population étrangère en RBC. Il convient de préciser que ces indicateurs ne sont pas disponibles à un niveau infrarégional.

La problématique des familles monoparentales

D'une manière globale, on constate que le taux d'emploi des parents qui élèvent seuls leur(s) enfant(s) est significativement plus bas que le taux d'emploi des familles duoparentales, et ce, tant chez les hommes que chez les femmes. De plus, le taux d'emploi des femmes est influencé par l'âge des enfants présents dans le ménage sachant que plus l'enfant est jeune, moins les mères ont la possibilité de participer au marché de l'emploi¹⁶. Ce constat est d'autant plus vrai dans le cas de mères seules avec enfant(s).

De ce fait, la **proportion de mères seules** est un indicateur intéressant dans la mesure où le fait d'être une mère seule révèle souvent une situation socio-économique précaire. Si au cours des dernières décennies, la proportion de mères seules de 20 à 49 ans a eu tendance à progresser d'une manière plus importante dans le territoire analysé que sur l'ensemble de la Région bruxelloise (progression de 6,3 points de pourcentage contre 4,9 points entre 1981 et 2006), la cartographie des mères seules avec enfants ne suit pas le schéma classique des quartiers défavorisés. Il s'agit en effet d'une répartition disparate qui peut en partie être la conséquence des migrations intra-régionales après divorce.

La participation au marché de l'emploi des parents ayant de jeunes enfants est généralement conditionnée par l'accès aux **structures d'accueil de la petite enfance** (crèches, préguardiennats...). A cet égard, la question du manque de places dans ces structures en Région bruxelloise peut avoir une influence. Sur le territoire qui nous préoccupe, cette problématique semble encore plus criante dans la mesure où le nombre total de places en milieu d'accueil par enfant y est deux fois moins élevé que la moyenne régionale (0,17 contre 0,34 en 2010). Pourtant, dans ces quartiers, la proportion d'enfants de moins de 3 ans est particulièrement importante, en comparaison à la moyenne régionale (6,2% contre 4,6%). Ceci peut s'expliquer par une structure d'âge de ces quartiers montrant une part importante de jeunes adultes, qui sont plus susceptibles d'avoir des enfants en bas âge, mais aussi par le nombre élevé de personnes d'origine étrangère (en particulier maghrébine et turque) vivant dans ces quartiers et se distinguant par une natalité relativement plus précoce et plus élevée que la moyenne des Belges. La demande potentielle de places d'accueil de la petite enfance est donc à priori très importante sur ce territoire alors que l'offre y est largement insuffisante.

2. Caractéristiques socio-économiques du territoire analysé

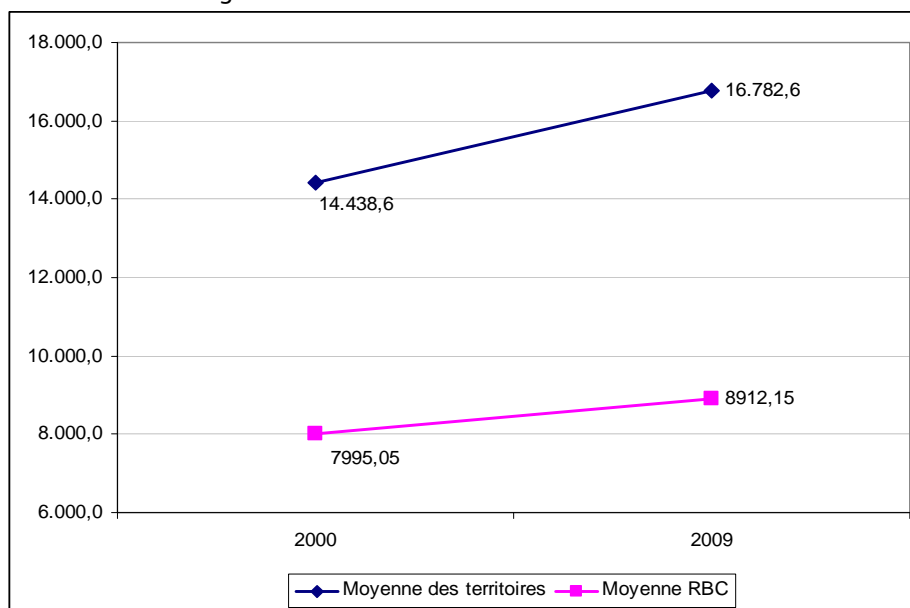
Dans un premier temps, seront présentés différents indicateurs qui permettent de dresser dans les grandes lignes un portrait socio-économique de ces quartiers. Seront ensuite analysées les caractéristiques des femmes demandeuses d'emploi inoccupées sur le territoire formé par ces quartiers.

¹⁶ Une étude menée en 2004 montre que pour plus d'un tiers des enfants de moins de 3 ans, le domicile parental constitue le principal milieu de vie (cité dans IBSA, dossier « Essor démographique et milieux d'accueil pour la petite enfance : l'apport du Monitoring des Quartiers » in *Baromètre conjoncturel de la Région de Bruxelles-Capitale*, n°15, Janvier 2010.

La densité de population

En 2009, la densité de population était, sur le territoire considéré, près de deux fois supérieure à la moyenne régionale. Sur la dernière décennie, elle a connu une croissance plus soutenue sur ce territoire que sur l'ensemble de la RBC, sachant que seules les zones d'habitation sont prises en considération (16,2% contre 11,5%).

Figure 14 : Evolution de la densité de population (habitants/km²) dans les quartiers analysés et en Région bruxelloise de 2000 à 2009

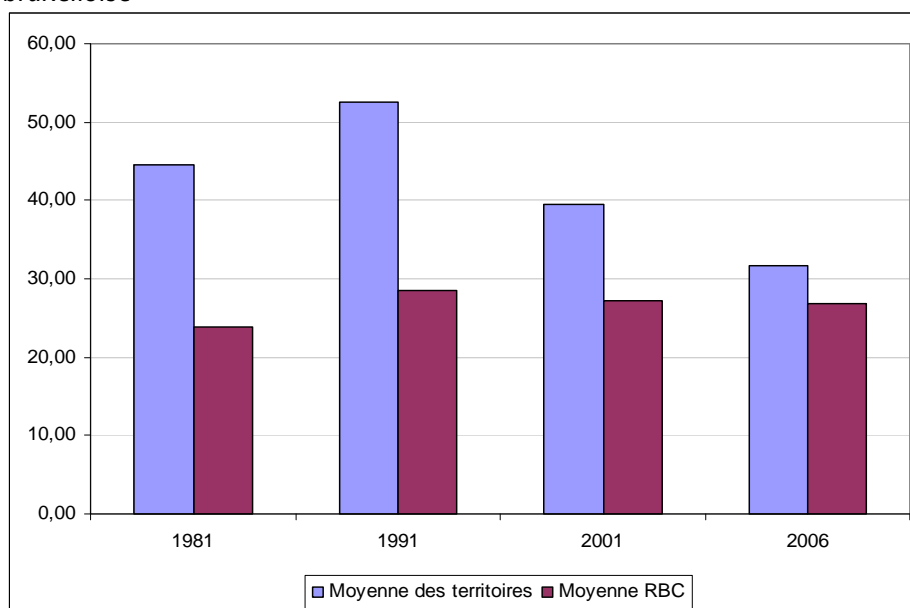


Source : IBSA, Monitoring des quartiers, graphique Observatoire bruxellois de l'Emploi

La présence d'étrangers

Largement supérieure à la moyenne régionale il y a une trentaine d'années, la proportion d'étrangers sur le territoire analysé a tendance à s'en rapprocher au cours de la dernière décennie. Cette proportion a connu un pic en 1991 (52,5%) suivi d'une décroissance progressive au cours des années 2000. Cela est à mettre en relation avec la modification de la législation sur l'acquisition de la nationalité belge qui a eu lieu en 1992, qui a eu pour conséquence une augmentation significative du nombre de naturalisations et qui peut expliquer l'amointrissement du poids relatif des étrangers après cette date.

Figure 15 : Evolution de la proportion d'étrangers dans les quartiers analysés et en Région bruxelloise



Source : IBSA, Monitoring des quartiers, graphique Observatoire bruxellois de l'Emploi

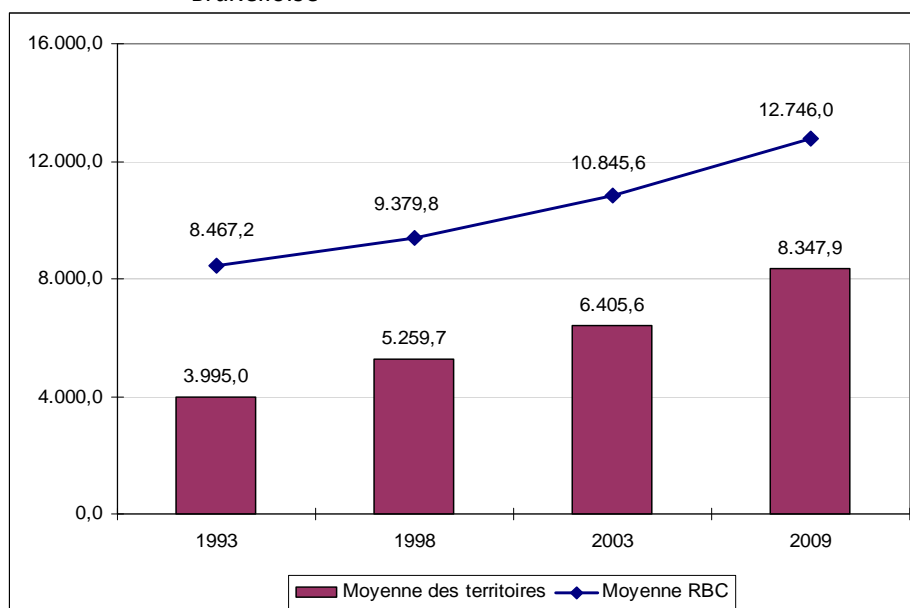
Le revenu par habitant

Le revenu par habitant correspond au rapport entre le revenu total et le nombre d'habitants sur un territoire donné. Si cet indicateur présente un intérêt dans le sens où il est une mesure relative du pouvoir d'achat des habitants et, partant, de leur capacité d'accéder à différents biens et services, il a toutefois des limites très claires. En effet, les faibles revenus, qui tombent sous le seuil d'imposition, ne sont pas comptabilisés dans les statistiques de revenus nets imposables disponibles auprès de l'administration fiscale. A l'inverse, certains hauts revenus ne sont pas imposés en raison de systèmes de taxation spécifiques, comme dans le cas des travailleurs qui occupent des fonctions liées à l'Union européenne.

Dans le territoire qui nous préoccupe, les statistiques fiscales expriment une réalité sociale particulière, à savoir qu'il s'agit essentiellement de ménages à bas revenus dont les déclarations ne sont pas comptabilisées car elles se situent en-dessous du seuil imposable¹⁷. Ainsi, le revenu par habitant est nettement inférieur à la moyenne régionale, bien qu'on constate entre 1993 et 2009 une évolution plus favorable que sur l'ensemble de la région, comme le montre le graphique 16.

¹⁷ Observatoire de la Santé et du Social à Bruxelles, *Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale*, 2006.

Figure 16 : Evolution du revenu par habitant (€) dans les quartiers analysés et en Région Bruxelloise

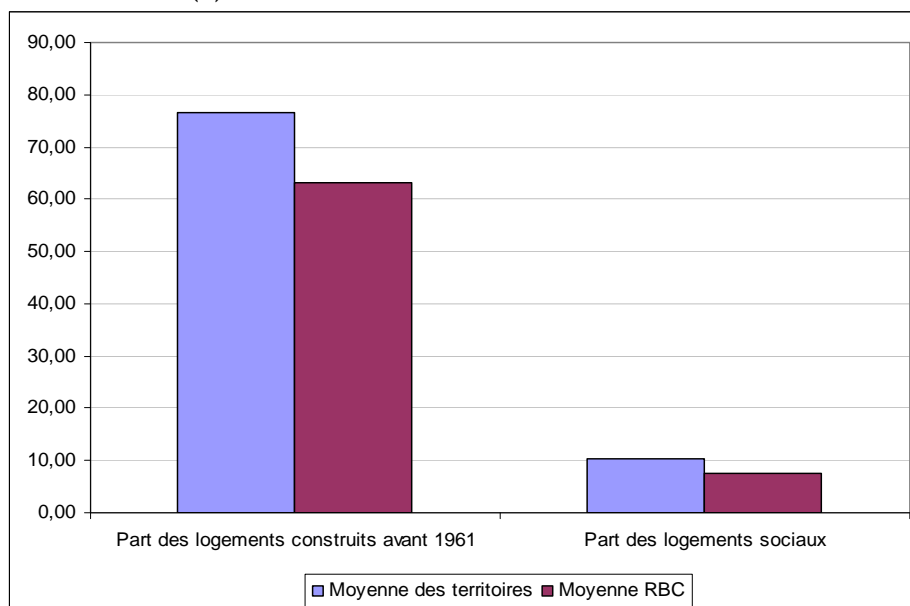


Source : IBSA, Monitoring des quartiers, graphique Observatoire bruxellois de l'Emploi

Le logement et le marché locatif

Les indicateurs relatifs au marché du logement et à sa répartition géographique constituent en outre une source d'analyse intéressante dans le sens où ils contribuent à expliquer la manière dont les différents groupes sociaux se localisent ainsi que leur milieu de vie. Le territoire analysé se caractérise ainsi par une part sensiblement plus importante que la moyenne régionale de logements relativement anciens, c'est-à-dire construits avant 1961. (76,5% contre 63,0%). La proportion de logements sociaux (à savoir le rapport entre le nombre de logements sociaux et le nombre de ménages d'un territoire donné) y est en moyenne également plus importante que sur le reste du territoire bruxellois (10,2%, ou 1 logement social pour 10 ménages résidant dans ces quartiers, contre 7,6%).

Figure 17 : Part des logements construits avant 1961 (2001) et part des logements sociaux (logement/100 ménages) (2011) dans les quartiers analysés et en Région bruxelloise (%)



Source : IBSA, Monitoring des quartiers, graphique Observatoire bruxellois de l'Emploi

Le marché immobilier bruxellois connaît une segmentation telle que les écarts de prix des loyers sont très marqués en fonction de la qualité et de la valeur des logements. Le loyer mensuel moyen sur le territoire qui fait l'objet de notre analyse, s'élève à environ 520 euros par mois (contre quelque 590 euros pour la moyenne régionale). Toutefois, au sein même de ce territoire, apparaissent des disparités, le loyer mensuel moyen étant plus élevé dans certains quartiers, ceci notamment à la faveur de processus de *gentrification* (c'est notamment le cas du quartier des Marolles). Dans d'autres quartiers à l'inverse, le loyer mensuel moyen est sensiblement plus bas (notamment dans le centre de Saint-Josse).

En matière de logement, notons enfin que le nombre moyen de pièces d'habitation par personne est inférieur sur notre territoire que sur le reste de la Région bruxelloise (1,6 contre 1,9 pièce/ personne).

3. Caractéristiques des femmes DEI par quartier

La répartition par sexe des DEI dans les quartiers analysés révèle que la proportion des femmes parmi ces DEI est relativement moins importante que la moyenne bruxelloise (43,0% contre 47,1%). Cette proportion est particulièrement faible dans certains quartiers tels que le quartier Stalingrad au sud-ouest du Pentagone (32,6%), ou encore Cureghem à Anderlecht (38,3%).

Tableau 10 : Nombre de DEI par sexe et par quartier (moyenne 2011)

Quartier	Femmes	Hommes	Total	% Femmes
Marolles	543	892	1.434	37,8
Stalingrad	163	337	499	32,6
Anneessens	613	944	1.556	39,4
Cureghem Bara	633	1.036	1.669	37,9
Cureghem Vétérinaire	534	774	1.308	40,8
Cureghem Rosée	329	604	933	35,3
Duchesse	306	398	704	43,5
Gare de l'Ouest	606	897	1.504	40,3
Molenbeek historique	1.124	1.614	2.738	41,0
Koekelberg	529	542	1.071	49,4
Quartier Maritime	1.076	1.386	2.462	43,7
Vieux Laeken Ouest	444	490	933	47,5
Vieux Laeken Est	1.034	1.283	2.317	44,6
Quartier Nord	839	1.077	1.916	43,8
Quartier Brabant	1.147	1.601	2.748	41,7
Collignon	1.001	1.274	2.275	44,0
Chaussée de Haecht	1.081	1.380	2.461	43,9
Saint-Josse Centre	1.148	1.569	2.717	42,3
Porte de Hal	764	1.114	1.877	40,7
Bosnie	464	656	1.120	41,4
Bas Forest	882	1.063	1.946	45,4
Anderlecht centre-Wayez	703	863	1.566	44,9
Karreveld	742	694	1.436	51,7
Helmet	692	682	1.373	50,4
Gare de Schaerbeek	435	488	922	47,1
Total territoires	17.831	23.654	41.485	43,0
Total RBC	50.213	56.292	106.506	47,1

Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

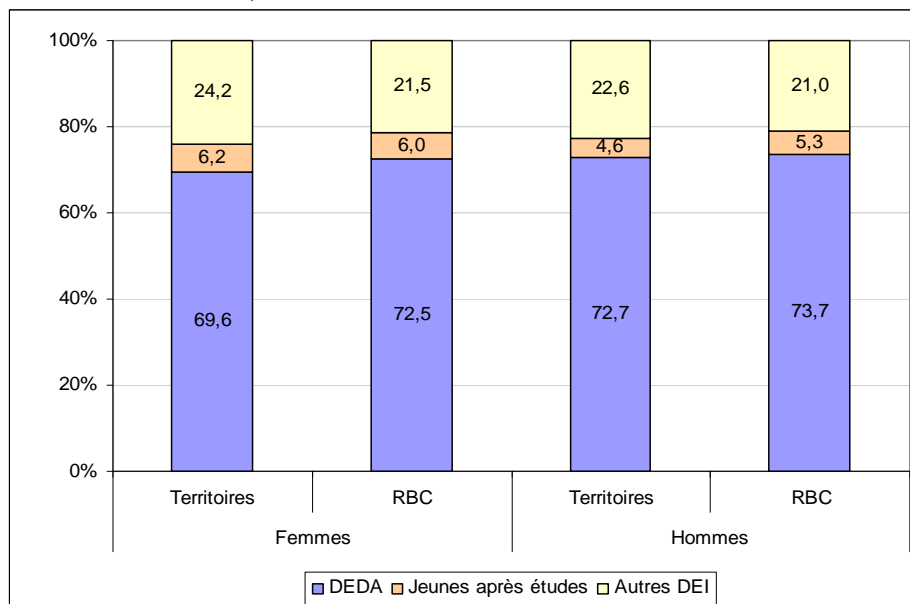
Le constat de la faible proportion de femmes DEI s'était déjà imposé au niveau de l'analyse communale, pour les communes centrales et de la première couronne, ces communes étant précisément celles qui sont traversées par le croissant pauvre. Le caractère plus masculin du chômage révèle, comme nous l'avions évoqué, davantage l'exclusion des femmes du marché de l'emploi que leur meilleure insertion socio-professionnelle, soit pour des raisons d'ordre sociologique (notamment la primauté donnée au rôle de mère), soit parce que ces femmes considèrent qu'elles ont très peu de chances d'accéder à un emploi (en raison par exemple de leur faible niveau de qualification, de leur connaissance insuffisante d'une voire des deux langues nationales, etc.).

Une plus grande proportion de DEI librement inscrits

La part de demandeurs d'emploi appartenant à la catégorie « autres DEI » est plus élevée sur le territoire analysé que sur l'ensemble de la Région bruxelloise, et ce, de manière plus marquée pour les femmes que pour les hommes (respectivement 24,2% et 22,6% contre 21,5% et 21,0% de moyenne régionale). Dans cette catégorie, sont reprises toutes les personnes inscrites auprès d'Actiris comme demandeurs d'emploi ne bénéficiant pas d'allocations de chômage et n'étant pas inscrits en stage d'insertion professionnelle. On y retrouve ainsi des personnes qui sont en attente de la décision de l'ONEM concernant leur

admissibilité aux allocations de chômage, des personnes ayant un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement (sans qu'on puisse déterminer plus précisément leur statut).

Figure 18 : Catégories de demandeurs d'emploi inoccupés dans les quartiers et en RBC (moyenne 2011)



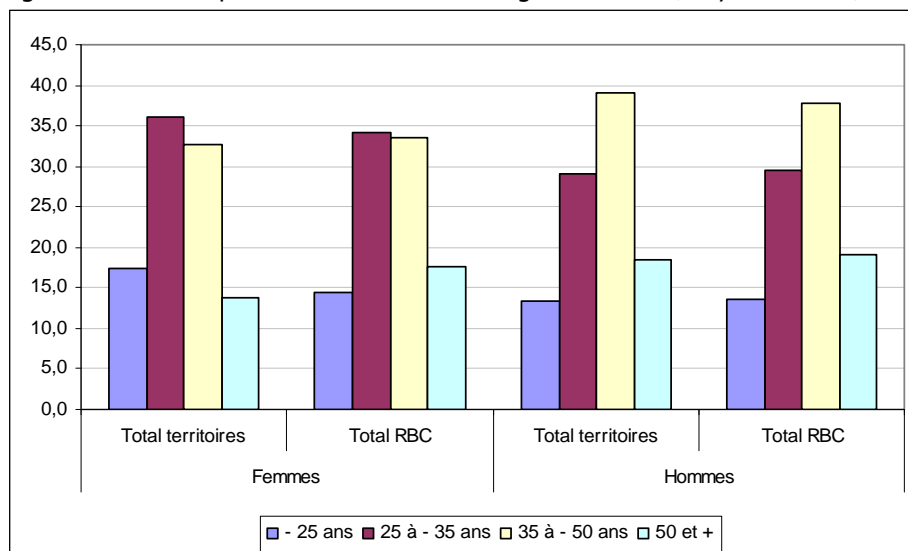
Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Des femmes DEI relativement plus jeunes...

La part de jeunes femmes DEI est, en moyenne, relativement plus importante sur le territoire visé par l'analyse que sur l'ensemble de la Région bruxelloise. En effet, 53,4% des demandeuses d'emploi dans ces quartiers ont moins de 35 ans, contre 48,7% en moyenne régionale. On observe la tendance inverse chez les DEI de sexe masculin, 42,4% de ces DEI étant âgés de 15 à 34 ans dans les quartiers analysés alors qu'ils sont 43,2% à appartenir à cette classe d'âge sur l'ensemble du territoire régional.

Si la part des jeunes femmes DEI est en moyenne majoritaire sur le territoire analysé, elle atteint des records dans certains quartiers. Citons le cas du quartier de la Duchesse dans le bas de Molenbeek (où 62,1% des femmes DEI ont moins de 35 ans) ou encore celui d'Anneessens (avec 58,2% de femmes DEI ayant tout au plus 34 ans).

Figure 19 : Répartition des DEI selon l'âge et le sexe (moyenne 2011)



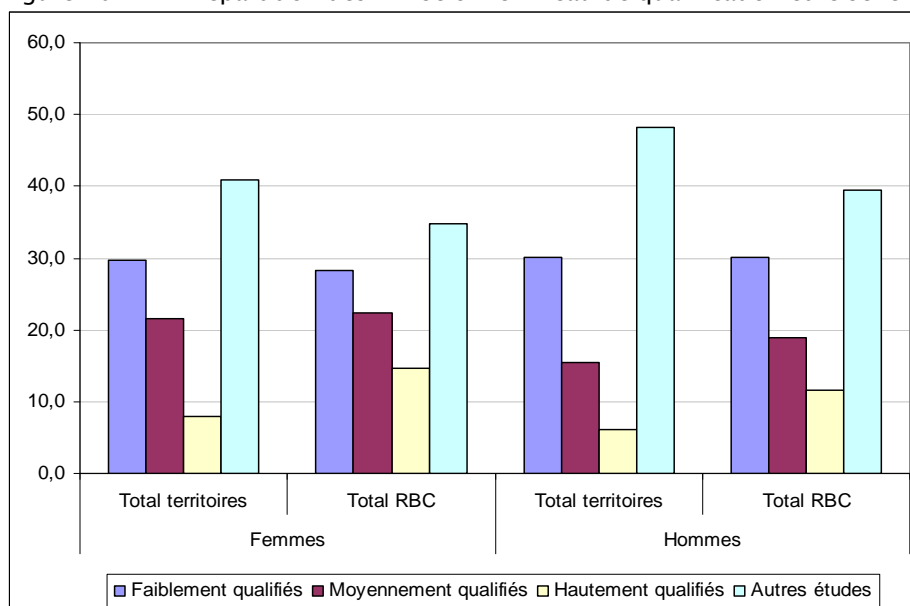
Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Au niveau des quartiers analysés, la répartition des femmes DEI selon leur durée d'inoccupation se révèle relativement proche de celle observée à l'échelle de la région.

... et moins qualifiées ou ayant plus souvent suivi des études à l'étranger non reconnues en Belgique

Concernant le niveau d'études, on note une proportion sensiblement moins importante de femmes DEI hautement qualifiées dans les quartiers analysés que sur la moyenne du territoire bruxellois (7,9% contre 14,7%). En revanche, la proportion de femmes répertoriées dans la catégorie « autres études », c'est-à-dire ayant suivi des études à l'étranger non reconnues en Belgique, est plus importante dans ces quartiers (40,9% contre 34,8%). La part de ces dernières est particulièrement élevée dans des quartiers comme le centre de Saint-Josse (51,1%), où se concentre une forte communauté turque ou Anneessens (47,5%), où la présence d'étrangers nord-africains est singulièrement importante.

Figure 20 : Répartition des DEI selon le niveau de qualification et le sexe (moyenne 2011)



Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

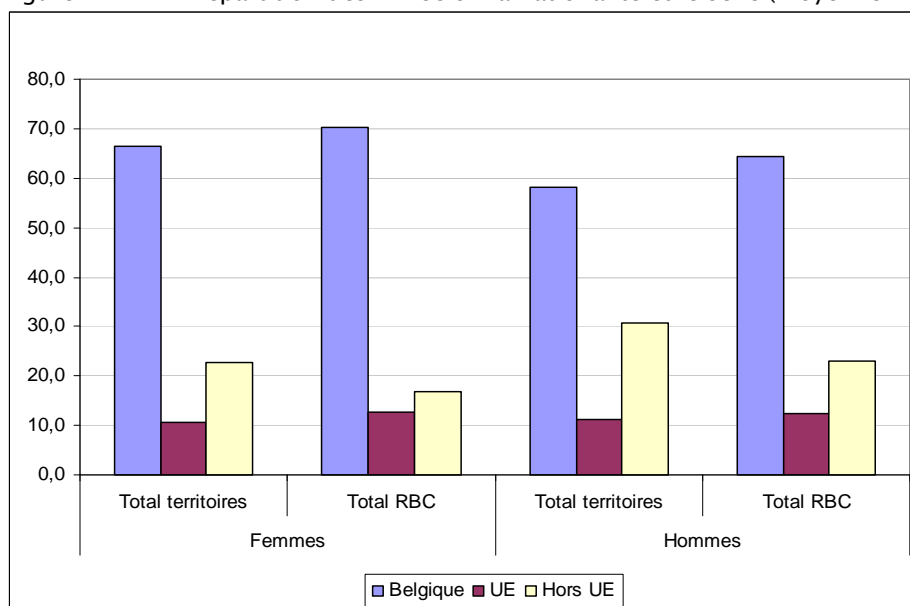
Si la part de femmes DEI hautement qualifiées est de manière générale plus importante que celle des hommes, elle l'est d'autant plus dans les classes d'âge jeunes, et ce, tant sur le territoire analysé que sur l'ensemble de la région. Cet écart de genre parmi les DEI hautement qualifiés est particulièrement marqué dans certains quartiers. C'est notamment le cas dans le quartier Stalingrad (9,6 points de %) ou encore dans le quartier Bosnie à Saint-Gilles (7,0 points de %).

Dans une série de quartiers, il est frappant de voir que la proportion de jeunes femmes DEI hautement qualifiées se situe bien au-deçà de la moyenne régionale (à Stalingrad et Bosnie mais aussi dans les quartiers de la Porte de Hal et du Bas de Forest). Il s'agit de quartiers où la part d'étrangers européens est élevée et qui connaissent dans une certaine mesure un processus de *gentrification*, attirant ainsi une population jeune, éduquée et relativement aisée.

Une part plus importante de DEI de nationalité non-européenne

Le poids des DEI de nationalité extra-européenne est globalement plus important dans le territoire analysé, et ce, tant chez les femmes que chez les hommes (respectivement 22,8% et 30,7% contre 16,9% et 23,2%). Il est particulièrement conséquent parmi les femmes DEI de certains quartiers (comme le centre de Saint-Josse ou à nouveau le quartier Cureghem). Soulignons par ailleurs que la proportion de femmes DEI de nationalité européenne est bien supérieure à la moyenne dans les quartiers où le niveau de qualification des jeunes femmes DEI est relativement élevé, à savoir la Porte de Hal, Bosnie et le bas de Forest. Enfin, la proportion de femmes DEI belges est relativement importante sur le territoire considéré (66,5% contre 70,3% de moyenne régionale), en raison certainement du nombre élevé de naturalisations qui ont eu lieu ces deux dernières décennies.

Figure 21 : Répartition des DEI selon la nationalité et le sexe (moyenne 2011)



Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Etant donné cette présence plus importante de DEI non-européens sur le territoire, attardons-nous un instant sur les caractéristiques générales des femmes DEI de nationalité étrangère en Région bruxelloise.

En 2011, environ 7 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) sur 10 sont de nationalité belge à Bruxelles, cette proportion étant un peu plus faible chez les hommes. Un peu plus de 12% des DEI sont par ailleurs issus d'un pays membre de l'Union européenne. Le reste des DEI provient essentiellement d'Afrique du Nord ou d'Afrique sub-saharienne. Notons que la part de DEI nord-africains est sensiblement plus importante chez les hommes que chez les femmes (10,4% contre 5,9%).

Tableau 11 : Nombre de DEI par sexe et par groupes nationaux en RBC (moyenne 2011)

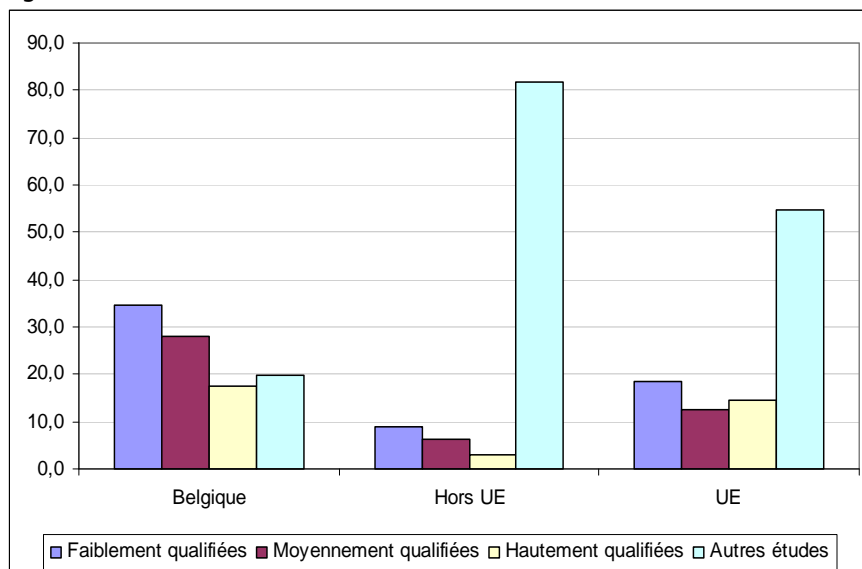
Zone	Femmes		Hommes	
	v.a.	%	v.a.	%
Belgique	35.281	70,6	36.260	64,8
Union européenne	6.437	12,9	6.999	12,5
Autre Europe	1.310	2,6	1.808	3,2
Afrique du Nord	2.929	5,9	5.837	10,4
Afrique Sub-saharienne	2.655	5,3	3.207	5,7
Amérique du Nord	45	0,1	37	0,1
Amérique latine	425	0,9	366	0,7
Asie	843	1,7	1.339	2,4
Autres nationalités	80	0,2	102	0,2
Total	50.003	100,0	55.954	100,0

Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Des études ont déjà montré que si l'on prenait en compte les nationalités d'origine, la proportion des DEI de nationalité et/ou d'origine extra-européenne serait encore plus importante (l'écart entre nationalité d'origine et nationalité actuelle faisant écho à l'ampleur des naturalisations qu'a connue la Région bruxelloise ces deux dernières décennies). Si ce

constat fixe clairement les limites d'une analyse des DEI sur base de la nationalité, il est toutefois intéressant de voir comment se définissent les caractéristiques des DEI selon leur appartenance nationale.

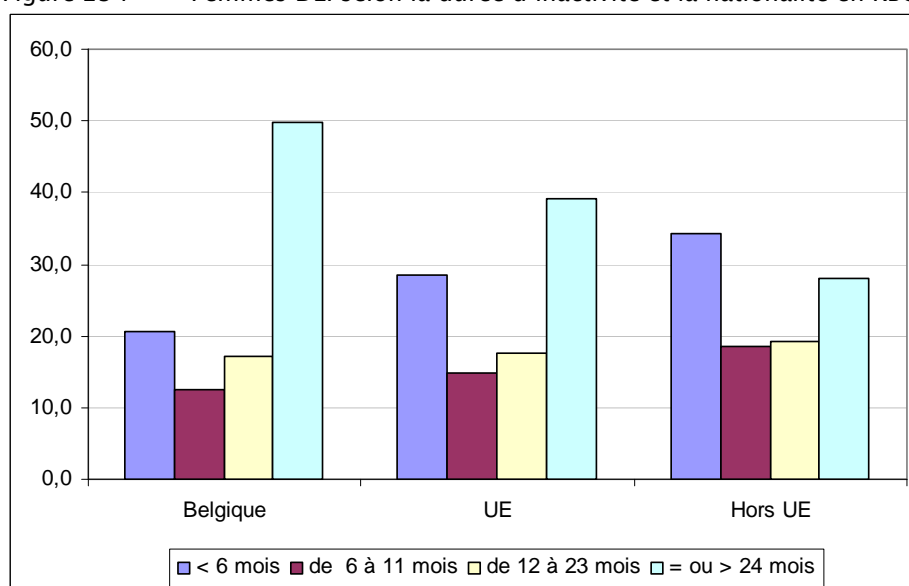
Figure 22 : Femmes DEI selon le niveau d'études et la nationalité en RBC (moyenne 2011)



Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Les femmes DEI de nationalité extra-communautaire sont, dans leur écrasante majorité (à savoir 81,8%), répertoriées dans la catégorie « autres études », celle-ci correspondant généralement aux études faites à l'étranger pour lesquelles il n'y a pas eu d'équivalence en Belgique. La proportion d'« autres études » est relativement moindre (54,8%) pour les femmes DEI issues de l'Union européenne, ceci s'expliquant sans doute par le fait que les diplômes délivrés dans un autre pays européen soient plus facilement reconnus en Belgique.

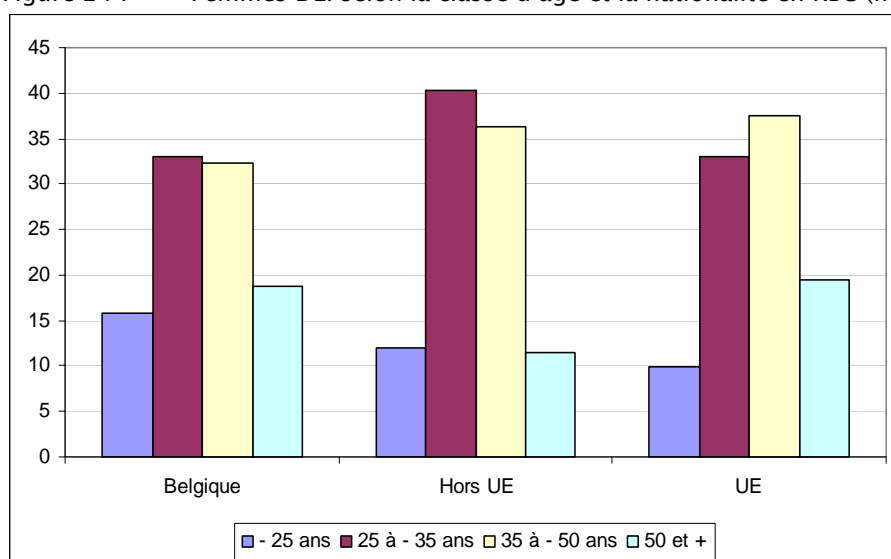
Figure 23 : Femmes DEI selon la durée d'inactivité et la nationalité en RBC (moyenne 2011)



Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

La proportion de chômeuses de longue durée (plus que 24 mois) est sensiblement plus élevée chez les femmes de nationalité belge que chez les femmes étrangères (49,9% de femmes DEI belges contre 32,8% de femmes de nationalité étrangère). Cette proportion est même moindre chez les femmes de nationalité extra-communautaire (27,9%) et est particulièrement basse notamment chez les femmes DEI en provenance d'Amérique latine (15,5%). Ceci peut notamment s'expliquer par un statut de demandeur d'emploi spécifique. En effet, une majorité d'entre elles est « librement inscrite » auprès d'Actiris (à savoir 54,7% contre 25,4% de femmes DEI européennes et 12,8% de femmes DEI belges), ce statut nécessitant de reconfirmer son inscription tous les trois mois.

Figure 24 : Femmes DEI selon la classe d'âge et la nationalité en RBC (moyenne 2011)



Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

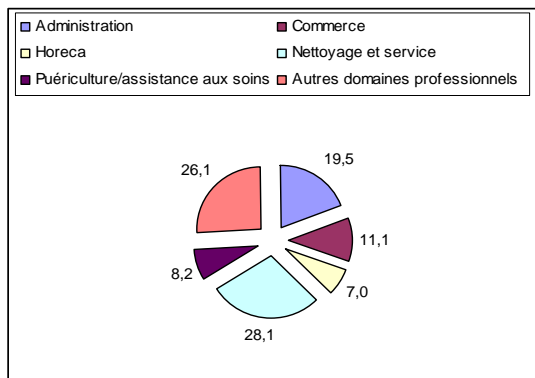
En ce qui concerne l'âge, on note une proportion relativement importante de femmes appartenant à une classe d'âge intermédiaire parmi les DEI de nationalité extra-communautaire (40,2% d'entre elles ont entre 25 et 34 ans). La part de femmes DEI appartenant à cette classe d'âge est particulièrement élevée chez celles en provenance d'Afrique sub-saharienne puisqu'elle atteint 46,6%.

Une répartition spécifique par domaine professionnel

Lorsqu'un demandeur d'emploi s'inscrit auprès d'Actiris, un code professionnel lui est attribué. Ces codes sont ainsi classés par domaines professionnels et sont le reflet de l'expérience et/ou de l'aspiration professionnelle du demandeur d'emploi (à savoir le métier qu'il a exercé ou qu'il souhaite exercer dans le futur). La répartition des femmes DEI selon ces domaines professionnels révèle que, sur le territoire qui fait l'objet de notre analyse, une proportion d'entre elles largement supérieure à la moyenne régionale est inscrite sous un code appartenant au domaine du nettoyage et service (28,1% contre 19,1%), comme par exemple nettoyeur, aide-ménager, repasseur, etc. Notons également que la part de femmes DEI reprises dans le domaine « puériculture » est supérieur à la moyenne régionale (8,2% contre 7,3%). A l'inverse, d'autres domaines sont relativement sous-représentés auprès des femmes DEI de notre territoire. C'est ainsi le cas des métiers administratifs (19,5% contre

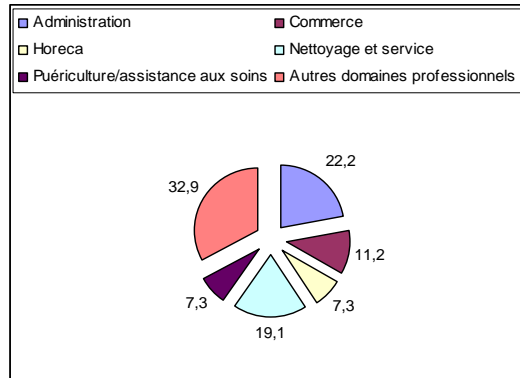
22,2% sur l'ensemble de la Région), des métiers de gestion (1,0% contre 2,7%) ou encore des métiers de l'art et de l'artisanat (3,8% contre 6,4%).

Figure 25 : Femmes DEI par domaine professionnel (territoire – moyenne 2011)



Source : Actiris, calculs Obs. bruxellois de l'Emploi

Figure 26 : Femmes DEI par domaine professionnel (RBC – moyenne 2011)

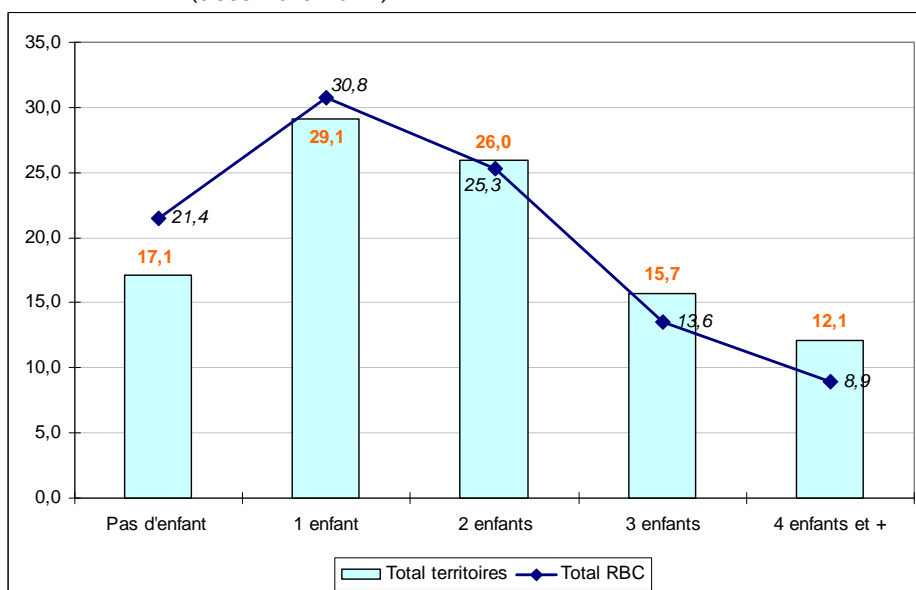


Source : Actiris, calculs Obs. bruxellois de l'Emploi

Une présence d'enfants plus importante

Comme évoqué précédemment, la présence d'enfant(s) au sein des ménages influe généralement de manière négative sur le taux d'emploi des femmes. Considérant ce fait, il est intéressant de voir dans quelle mesure les femmes DEI résidant sur le territoire analysé ont des enfants, comparativement à l'ensemble de la Région bruxelloise. Si la moyenne régionale des femmes DEI n'ayant pas d'enfant est supérieure à celle de ces quartiers, il y a par contre au sein de ces derniers plus de femmes DEI ayant au moins deux enfants (53,7% contre 47,8%). Cela tend à montrer que, pour les femmes résidant sur ce territoire, la présence d'enfants dans le ménage est associée à une situation de chômage dans une plus large proportion que sur l'ensemble de la Région bruxelloise.

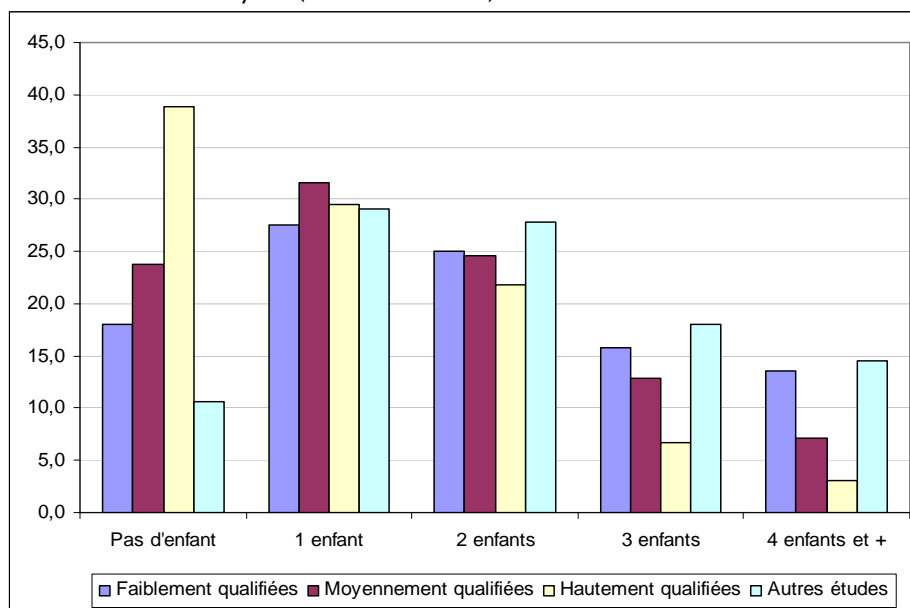
Figure 27 : Femmes DEI selon le nombre d'enfants dans les quartiers analysés et en RBC (décembre 2011)



Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

La répartition du nombre d'enfants par femme DEI selon le niveau de qualification révèle quant à elle que pour les DEI hautement qualifiées, ce nombre décroît de manière significative : elles sont 38,9% à ne pas avoir d'enfant, contre 9,7% à avoir 3 enfants ou plus. Par contre, la proportion de DEI faiblement qualifiées ou ayant suivi des études à l'étranger et qui ont deux enfants ou plus est relativement élevée (respectivement 54,4% et 60,3%).

Figure 28 : Nombre d'enfants par femme DEI selon le niveau de qualification dans les quartiers analysés (décembre 2011)



Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

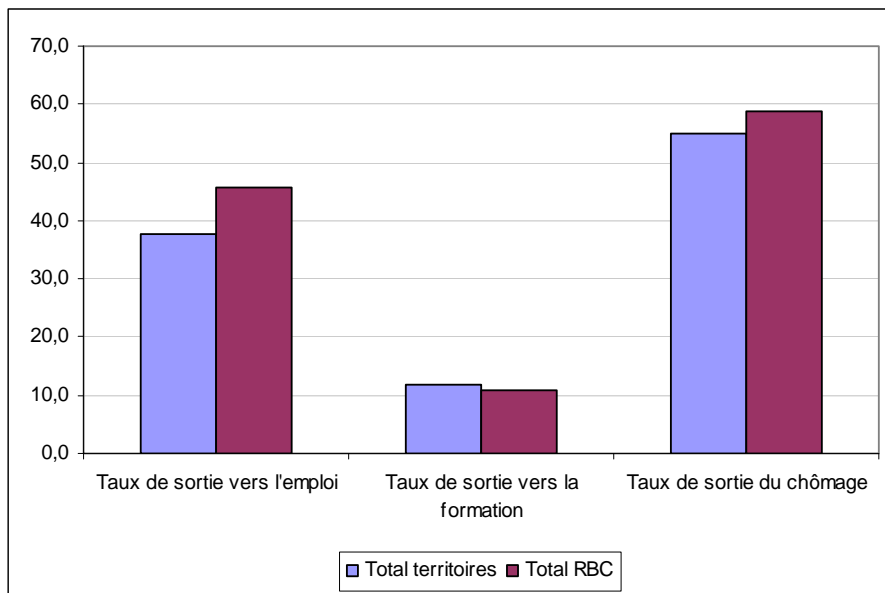
Une moindre probabilité de sortir du chômage

Afin de mieux cerner l'insertion des femmes DEI sur le marché de l'emploi, nous avons réalisé une analyse longitudinale sur un an. La méthode consiste à suivre durant un an les personnes venues s'inscrire auprès d'Actiris. Nous avons ainsi suivi toutes les femmes résidant sur le territoire analysé qui se sont inscrites entre janvier 2010 et décembre 2010 et nous avons relevé toutes les actions de travail et de formation qu'elles ont connues, et ce, jusqu'à 12 mois après leur inscription. Ci-après, le taux de sortie vers l'emploi se rapporte aux actions de travail effectives qui ont eu lieu durant toute la période de 12 mois prise en considération alors que le taux de sortie du chômage a trait à la situation 12 mois après inscription.

D'une manière globale, le taux de sortie vers l'emploi et le taux de sortie du chômage sont moins importants sur le territoire considéré que sur l'ensemble de la région (respectivement 37,7% et 55,0% contre 45,8% et 58,7% à Bruxelles). Le taux de sortie vers la formation des femmes DEI est, quant à lui, légèrement plus élevé sur ce territoire (11,9% contre 10,8%). Ceci est sans doute à mettre en relation avec le niveau de qualification moyennement plus faible des demandeuses d'emploi dans ces quartiers (à savoir qu'on y trouve une part plus

importante de femmes DEI ayant suivi tout au plus l'enseignement secondaire inférieur ou ayant suivi des études à l'étranger non reconnues en Belgique).

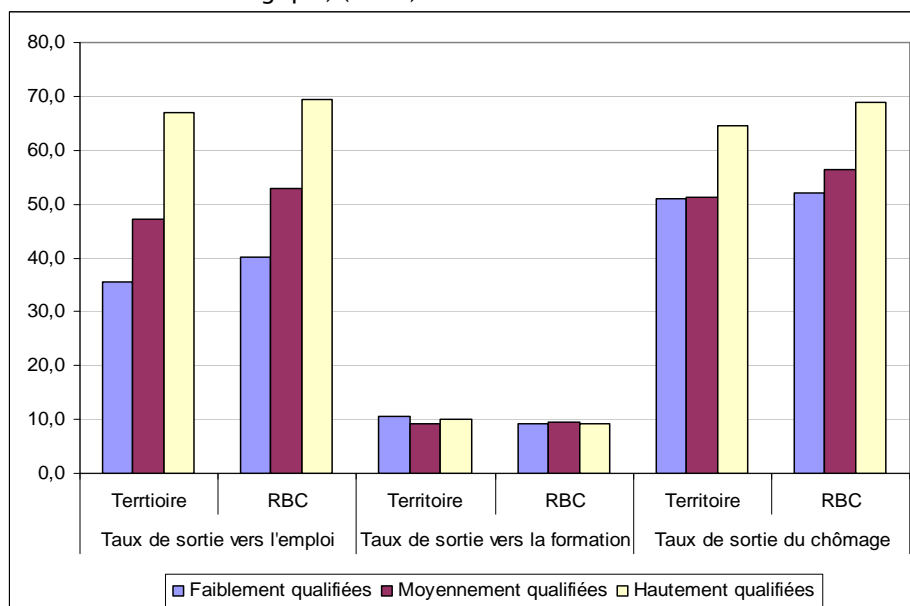
Figure 29 : Taux de sortie vers l'emploi, taux de sortie vers la formation et taux de sortie du chômage des femmes DEI dans le territoire analysé et en RBC (2010)



Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Les deux graphiques suivants détaillent les taux de sortie selon le niveau de qualification, en comparant le territoire analysé à l'ensemble de la Région bruxelloise. Il en ressort que la probabilité de sortir du chômage (à savoir à la fois le taux de sortie vers l'emploi et le taux de sortie du chômage) augmente à mesure que le niveau de diplôme est élevé, que les études soient reconnues ou non. Toutefois, à niveau de qualification égal, cette probabilité est moindre dans les quartiers composant ce territoire par rapport à la moyenne régionale. Différentes causes peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène, à côté de la discrimination à l'embauche : les réseaux sociaux et l'accès à l'information qu'ils permettent, un taux de natalité plus élevé couplé à un manque plus aigu de structures d'accueil de la petite enfance, le manque d'expérience professionnelle, le manque de connaissance du néerlandais, etc.

Figure 30 : Taux de sortie vers l'emploi, taux de sortie vers la formation et taux de sortie du chômage des femmes DEI selon le niveau de qualification (études faites ou reconnues en Belgique) (2010)

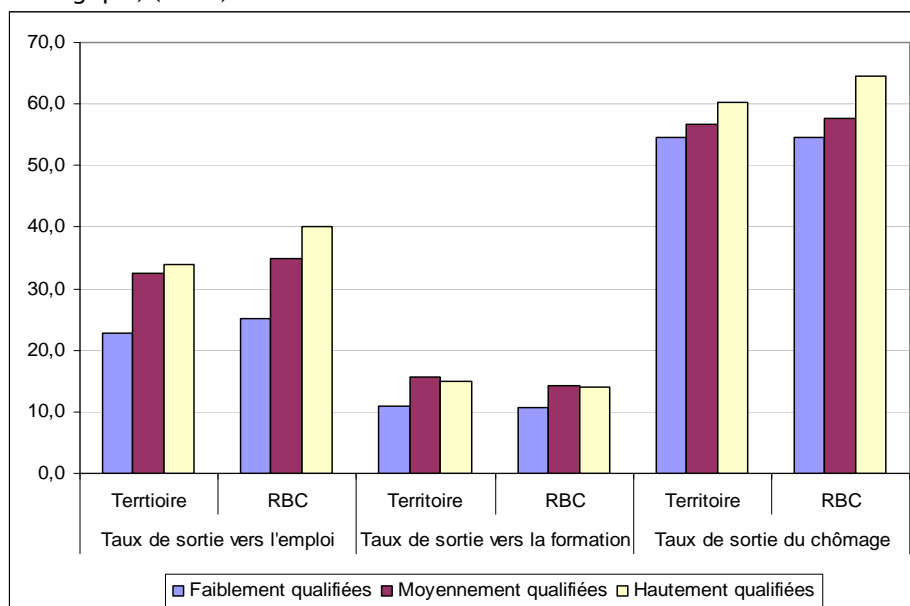


Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Pour les femmes DEI ayant fait des études en Belgique ou dont les études ont été reconnues en Belgique, le taux de sortie vers l'emploi ainsi que le taux de sortie du chômage sont systématiquement plus bas dans le territoire analysé que sur l'ensemble de la Région bruxelloise, à niveau de qualification égal. Même les femmes DEI les plus qualifiées ont moins de chances (comparativement à la moyenne régionale) de sortir du chômage lorsqu'elles résident sur le territoire analysé (67,1% contre 69,5%), montrant en quelque sorte que leur diplôme est moins valorisé que celui de femmes DEI provenant d'autres quartiers.

Les résultats pour le taux de sortie vers la formation sont quant à eux relativement similaires lorsqu'on compare ce territoire à la moyenne régionale, à l'exception des femmes DEI faiblement qualifiées pour lesquelles ce taux est légèrement plus élevé dans les quartiers analysés.

Figure 31 : Taux de sortie vers l'emploi, taux de sortie vers la formation et taux de sortie du chômage des femmes DEI selon le niveau de qualification (études faites à l'étranger et non reconnues en Belgique) (2010)

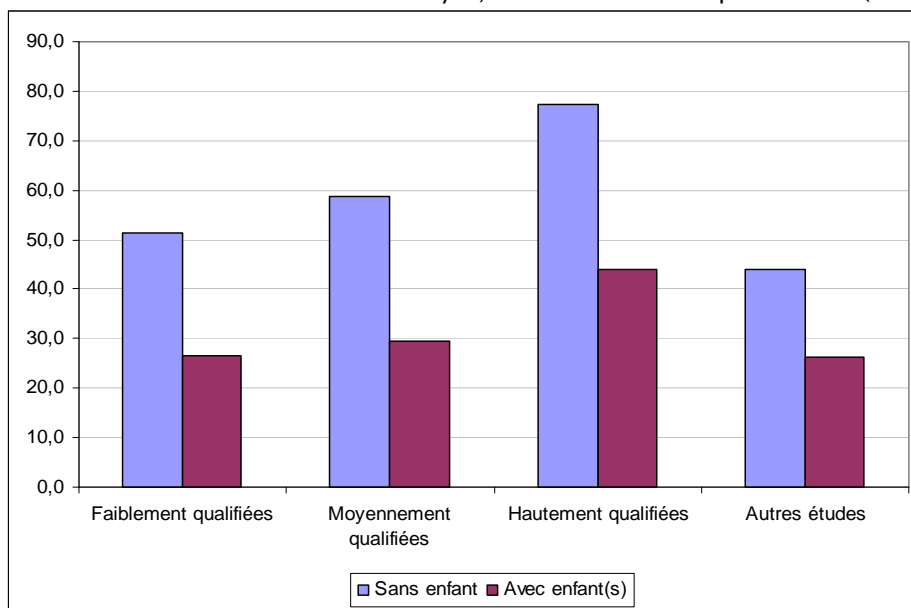


Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Si l'on se penche à présent sur les femmes DEI ayant fait leurs études à l'étranger et n'ayant pas obtenu d'équivalence en Belgique, les différences entre leurs taux de sortie dans le territoire analysé d'une part et au niveau de la Région bruxelloise d'autre part, sont moins significatives, et ce, à niveau de qualification égal. Une exception apparaît toutefois pour les femmes DEI hautement qualifiées qui présentent un taux de sortie vers l'emploi et un taux de sortie du chômage globalement moins élevés sur le territoire considéré (respectivement 34,0% contre 40,0% et 60,2% contre 64,5%).

La confrontation des deux graphiques indique par ailleurs que l'écart entre le taux de sortie des plus faiblement qualifiées et celui des plus hautement qualifiées est moindre chez les femmes DEI ayant fait leurs études à l'étranger que chez celles ayant suivi un enseignement en Belgique. Cela révèle que le niveau d'études a moins d'impact sur l'insertion professionnelle quand les études ont été accomplies dans un pays étranger.

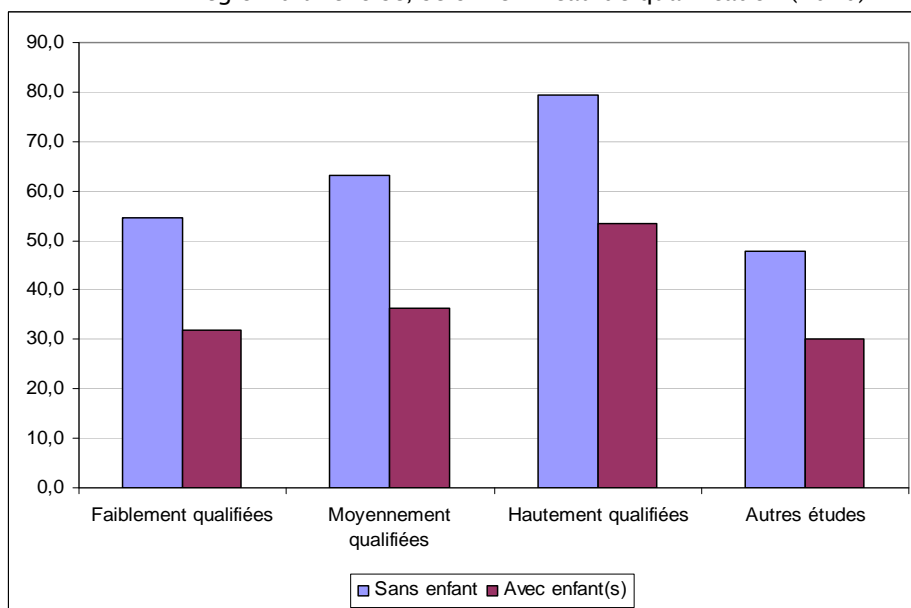
Figure 32 : Taux de sortie vers l'emploi des femmes DEI de 15 à 29 ans avec ou sans enfant(s) dans le territoire analysé, selon le niveau de qualification (2010)



Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Le graphique 32 montre l'impact à la fois de la présence ou non d'enfant(s) dans le ménage et du niveau de qualification sur le taux de sortie des femmes DEI au sein du territoire analysé. Seules les femmes ayant entre 15 et 29 ans ont été prises en compte à ce niveau car c'est parmi elles que la probabilité d'avoir de jeune(s) enfant(s) est la plus forte (étant donné que l'âge de l'enfant influe généralement sur la participation des femmes au marché de l'emploi). Il en ressort que ces dernières connaissent un meilleur taux d'insertion professionnelle lorsqu'elles n'ont pas d'enfant, sachant que ce taux augmente à mesure que le niveau de qualification est élevé, comme nous l'avons vu précédemment.

Figure 33 : Taux de sortie vers l'emploi des femmes DEI de 15 à 29 ans avec ou sans enfant(s) en Région bruxelloise, selon le niveau de qualification (2010)



Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Lorsqu'on compare ces résultats avec ceux que l'on obtient à l'échelle de la région, on constate que les taux de sortie vers l'emploi des femmes DEI sont meilleurs au niveau régional, et ce, qu'il y ait ou non une présence d'enfant(s) dans le ménage. Par ailleurs, l'écart entre le taux de sortie vers l'emploi des femmes DEI n'ayant pas d'enfant et celui des femmes DEI ayant au moins un enfant est plus important sur le territoire analysé que sur l'ensemble de la Région bruxelloise. Ce constat se vérifie quel que soit le niveau de qualification considéré. Il montre que l'impact de la présence d'enfant(s) dans le ménage est plus important sur ce territoire que la moyenne régionale. Cela peut s'expliquer par le manque encore plus aigu de structures d'accueil de la petite enfance dans ces quartiers mais aussi par d'autres phénomènes tels que la discrimination à l'embauche ou encore le choix délibéré de privilégier son rôle de mère de famille plutôt qu'avoir une activité professionnelle.

CONCLUSIONS

A l'issue de ce tour d'horizon du chômage et de l'emploi des femmes bruxelloises étrangères et d'origine étrangère, vu sous l'angle de la territorialité, une série de constats s'imposent, qui viennent confirmer ou renforcer ceux qui ont pu être émis dans le cadre d'analyses antérieures. En effet, la présente contribution fait écho aux études menées précédemment sur les difficultés d'insertion des personnes étrangères ou issues de l'immigration ainsi que des femmes et des infra-qualifiés en milieu urbain, et en particulier à Bruxelles.

L'analyse des indicateurs d'emploi et de chômage par nationalité révèle d'abord que l'inactivité et le non-emploi touchent de manière plus aiguë les femmes de nationalité non-européenne. Le taux d'activité de ces dernières est particulièrement faible en Région de Bruxelles-Capitale, qu'il s'agisse d'une immigration récente ou non. L'écart entre le taux d'emploi des femmes étrangères ressortissant de l'Union européenne et de celles de nationalité extra-communautaire est, quant à lui, encore plus marqué, à la défaveur des secondes.

En outre, l'analyse des taux de sortie vers l'emploi présente des disparités importantes selon la nationalité des femmes DEI, sachant que les demandeuses d'emploi asiatiques et nord-africaines présentent les taux de sortie les plus bas tandis que les demandeuses d'emploi nord-américaines et celles issues de l'Union européenne des 15 présentent les taux de sortie les plus élevés.

La question de l'ethno-stratification du marché de l'emploi se pose également, les femmes salariées de nationalité étrangère étant employées plus souvent dans certains secteurs (par exemple, les activités de services de soutien, comme l'intérim ou le nettoyage, pour les Marocaines et les Turques). De même, les femmes salariées de certaines nationalités sont surreprésentées dans les classes de salaire basses et moyennes (c'est le cas notamment des travailleuses en provenance de l'Europe de l'Est).

La présente étude confirme surtout l'existence de contrastes socio-spatiaux au sein de la Région bruxelloise. Ainsi, la probabilité de sortir du chômage est, à niveau de qualification égal, globalement moindre sur le territoire étudié (qui coïncide pour une grande partie avec le territoire classiquement défini comme étant le « croissant pauvre » de Bruxelles, qui concentre une part importante des populations étrangères ou d'origine étrangère) que sur l'ensemble de la Région bruxelloise. Ce territoire se caractérise aussi par un taux d'activité féminine moindre et par un taux de chômage des femmes plus élevé que la moyenne régionale. Les femmes demandeuses d'emploi inoccupées y sont moyennement plus jeunes, moins qualifiées ou ayant fait plus souvent des études à l'étranger non reconnues en Belgique et, dans une plus grande proportion, de nationalité non-européenne. On observe également un caractère plus masculin du chômage dans ces quartiers, révélant davantage l'exclusion des femmes du marché de l'emploi que leur meilleure insertion professionnelle. L'écart de genre dans le taux d'activité révèle, quant à lui, des inégalités frappantes selon les communes et est particulièrement élevé à Saint-Josse et Schaerbeek.

Cette réalité du sous-emploi et de la sous-activité des femmes dans certains quartiers de la Région bruxelloise s'inscrit dans le contexte socio-économique précaire qui caractérise ces quartiers : densité de population élevée, proportion importante d'étrangers, part de logements anciens et de logements sociaux plus grande que sur l'ensemble du territoire bruxellois, etc. sont autant d'indicateurs qui permettent un tant soit peu d'appréhender ce contexte. On pourrait aussi évoquer la proportion plus importante de mères seules et une pénurie des structures d'accueil de la petite enfance plus aigue, faits qui ne favorisent aucunement la participation des femmes à l'emploi, voire même leur activité.

Si la démarche statistique permet de dégager de tels constats, elle n'autorise par contre pas d'établir un lien clair et univoque entre l'origine nationale et la moindre participation des femmes au marché de l'emploi dans ces quartiers. Cette difficulté se trouve renforcée par le fait que certains indicateurs ne sont pas disponibles à l'échelle des communes et des quartiers. C'est notamment le cas des indicateurs d'emploi et de chômage qui caractérisent la population étrangère. Par ailleurs, hormis l'Enquête socio-économique de 2001 (plus connue sous le nom de Recensement de 2001) qui permettait notamment de connaître le niveau de qualification des personnes selon leur lieu de résidence, et partant, de calculer un taux de chômage selon le niveau de qualification par quartier, il n'existe pas d'autre source plus récente pour de telles données.

On perçoit ainsi rapidement les limites de l'analyse par les chiffres d'une telle problématique et, en l'absence de statistiques ethniques (dont l'usage peut par ailleurs être fortement controversé), on ne peut que procéder par hypothèses et recoupement des données disponibles. Il s'agit de mettre en lien les différents indicateurs que l'analyse statistique a permis de mettre en évidence d'une part au niveau de la Région bruxelloise (en particulier le taux de chômage élevé des femmes faiblement qualifiées et le taux de chômage élevé des femmes étrangères) et d'autre part au niveau du territoire étudié (à savoir le taux de chômage élevé des femmes sur ce territoire).

Le facteur de la discrimination ethnique à l'embauche peut expliquer en partie les faibles taux d'emploi de ces femmes. En effet, depuis l'étude BIT, il est communément admis que le traitement inégal ainsi que la discrimination à l'embauche et dans l'emploi des personnes relevant de différentes catégories ethniques (à savoir les immigrés, les étrangers et les personnes d'origine étrangère) est un phénomène avéré. Toutefois, d'autres éléments entrent sans doute en ligne de compte comme les pièges à l'emploi ou encore la prééminence accordée au rôle de mère, qui peut être le fait d'une reproduction des rôles sociaux ou le résultat d'habitudes culturelles, dans un contexte marqué par un taux de natalité plutôt élevé. Il s'agit néanmoins là d'hypothèses que seules d'autres méthodes d'analyse (qualitative et/ou quantitative) permettraient de confirmer (ou à l'inverse d'infirmer) et étayer de la sorte l'analyse chiffrée.

En ce sens, la présente contribution ne saurait prétendre épuiser totalement cette problématique. Elle appelle au contraire à poursuivre la réflexion par le biais par exemple d'une concertation avec une série d'acteurs, témoins privilégiés de cette réalité : associations communautaires de femmes, médiateurs sociaux ou autres intervenants de terrain. Quels facteurs, de nature sociale, culturelle ou autre, permettraient de comprendre les réalités

révélées par les chiffres ? Elle ouvre également la voie à de nouvelles questions de recherche comme celle de savoir où se situent les femmes qui ne sont ni à l'emploi ni au chômage, celles que l'on nomme les « inactives ». Bénéficient-elles de revenus d'intégration ou autres allocations sociales ? L'analyse statistique gagnerait à être approfondie s'il y avait plus de transversalité entre les données du chômage et celles des CPAS notamment. Enfin, se pose aussi la question des femmes « rentrantes » sur le marché de l'emploi, à savoir les femmes qui souhaitent se réinsérer professionnellement après avoir connu une période relativement longue d'inactivité. Quel type de dispositif spécifique faut-il mettre en place pour ces femmes ? Quel type d'emploi leur proposer et sous quel type de régime horaire ? Il y a là toute une réflexion à mener en termes de transition vers l'emploi.

GLOSSAIRE

Analyse longitudinale : méthode qui consiste à suivre durant un an toutes les personnes venues s'inscrire auprès d'Actiris comme demandeur d'emploi et à relever toutes les actions de travail et de formation qu'elles ont enregistrées jusqu'à 12 mois après leur inscription. Sur cette base, il est possible de calculer un **taux de sortie vers l'emploi** et un **taux de sortie vers la formation** de ces personnes. Le **taux de sortie du chômage** exprime quant à lui la part de ces personnes qui ne sont plus inscrites comme demandeur d'emploi 12 mois après leur inscription.

Croissant pauvre : la zone du « croissant pauvre » comprend, comme son nom l'indique, des quartiers qui comptent parmi les plus pauvres de la Région bruxelloise et qui forment un croissant autour du centre-ville :

- à l'intérieur du Pentagone, l'ouest de la jonction nord-midi, plus les Marolles ;
- l'est d'Anderlecht et de Molenbeek-St-Jean (entre le chemin de fer et le canal) ;
- au nord, la commune de St-Josse, l'ouest de Schaerbeek et les zones industrielles le long du canal ;
- au sud, le bas de St-Gilles et le bas de Forest.

Gentrification : phénomène urbain d'embourgeoisement, processus par lequel le profil social et économique des habitants d'un quartier se transforme au profit d'une classe sociale supérieure.

Taux d'activité : proportion de personnes de 18 à 64 ans qui soit recherchent un emploi (à savoir les demandeurs d'emploi inoccupés, également appelés actifs inoccupés) ou soit occupent un emploi de manière effective (à savoir les travailleurs salariés et indépendants, également appelés actifs occupés).

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{travailleurs} + \text{demandeurs d'emploi}}{\text{population en âge de travailler}}$$

Taux d'emploi : part de travailleurs (ou d'actifs occupés) au sein de la population de 18 à 64 ans.

$$\text{Taux d'emploi} = \frac{\text{travailleurs}}{\text{population en âge de travailler}}$$

Taux de chômage : part de la population active inoccupée au sein de la population active totale de 18 à 64 ans. On parle de taux de chômage administratif lorsque celui-ci est calculé à partir des données administratives, c'est-à-dire sur base de l'inscription en tant que demandeur d'emploi inoccupé (DEI) auprès d'un service de placement (VDAB, FOREM, Actiris ou ADG en Belgique).

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{demandeurs d'emploi}}{\text{travailleurs} + \text{demandeurs d'emploi}}$$

Taux de demande d'emploi : rapport entre le nombre de DEI et l'ensemble de la population de 18 à 64 ans.

$$\text{Taux de demande d'emploi} = \frac{\text{demandeurs d'emploi}}{\text{population en âge de travailler}}$$

BIBLIOGRAPHIE

CENICCOLA Pasquale, OUALI Nouria, DESMAREZ Pierre et VEINSTEIN Mathieu, *Différenciation des parcours scolaires et des trajectoires professionnelles des sortant.es du système éducatif de la Région de Bruxelles-Capitale*, ULB/METICES-CCFEE, Septembre 2010.

Institut bruxellois de Statistique et d'Analyse, « Essor démographique et milieux d'accueil pour la petite enfance : l'apport du Monitoring des Quartiers » in *Baromètre conjoncturel de la Région de Bruxelles-Capitale*, n°15, Janvier 2010.

KESTELOOT Christian et VAN der HAEGEN Herman, *La dimension spatiale de la dualisation dans la société*, 1997.

KRZESLO Estelle et HAMZAOUI Mejed, *Embûches et obstacles dans l'accès à l'emploi des femmes primo arrivantes. Enquête auprès d'un groupe de femmes de diverses origines. Contribution à une évaluation des pratiques*, Université libre de Bruxelles - Centre de Sociologie du Travail, de l'Emploi et de la Formation, Septembre 2006.

MARTENS Albert, OUALI Nouria, VAN DE MAELE Marjan, VERTOMMEN Sara, DRYON Philippe et VERHOEVEN Hans, *Discriminations des étrangers et des personnes d'origine étrangère sur le marché du travail de la Région de Bruxelles-Capitale*, ULB-KUL, Janvier 2005.

MONINGA-GBOGBU Jeannine, *L'Intégration des femmes migrantes au marché de l'emploi en Belgique*, Le Monde selon les femmes, Mars 2001.

Observatoire bruxellois de l'Emploi, *Situation des femmes sur le marché du travail en Région de Bruxelles-Capitale*, Mars 2004.

Observatoire bruxellois de l'Emploi, *Politique de l'Emploi et de la Formation professionnelle en Région de Bruxelles-Capitale sous l'angle du genre*, Septembre 2005.

Observatoire bruxellois de l'Emploi, *L'Emploi des femmes bruxelloises : aperçu des inégalités de genre*, Avril 2010.

Observatoire bruxellois de l'Emploi, *Situation des familles monoparentales face à l'emploi et au chômage en Région de Bruxelles-Capitale*, Octobre 2009.

Observatoire de la Santé et du Social à Bruxelles, *Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale*, 2006.

OUALI Nouria, *Femmes immigrées en Belgique : les oubliées des politiques d'emploi et d'égalité des chances*, Actes du Colloque international « Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb », Avril 2003.

VANDERMOTTEN Christian, *Evolution socio-économique, reproduction sociale et formation à Bruxelles*, IGEAT-CCFEE, Février 2008.

ANNEXES

Tableau 12 : Femmes DEI par classe d'âge et par quartier (moyenne 2011)

Code quartier	Quartier	- 25 ans	25 à - 35 ans	35 à - 50 ans	50 et +
8	Marolles	13,3	29,9	38,5	18,4
9	Stalingrad	12,7	40,2	32,8	14,3
10	Anneessens	18,1	40,1	30,7	11,1
11	Cureghem Bara	18,0	37,7	33,4	10,9
12	Cureghem Vétérinaire	17,2	36,3	31,6	14,9
13	Cureghem Rosée	19,2	35,9	34,0	10,9
14	Duchesse	19,7	42,4	25,3	12,6
15	Gare de l'Ouest	22,0	37,1	30,1	10,8
16	Molenbeek historique	19,6	35,1	33,5	11,8
17	Koekelberg	17,6	37,7	31,8	12,9
18	Quartier Maritime	17,7	37,6	33,5	11,1
19	Vieux Laeken Ouest	16,9	36,1	31,8	15,2
20	Vieux Laeken Est	18,2	37,5	32,7	11,5
21	Quartier Nord	14,9	32,8	36,5	15,8
22	Quartier Brabant	21,1	34,8	27,8	16,3
23	Collignon	18,4	37,1	32,3	12,2
24	Chaussée de Haecht	19,0	35,5	32,1	13,5
25	Saint-Josse Centre	15,2	35,1	32,4	17,2
48	Porte de Hal	17,0	36,7	31,8	14,5
49	Bosnie	13,0	37,1	35,2	14,8
50	Bas Forest	16,7	37,8	30,9	14,7
58	Anderlecht centre-Wayez	17,0	36,5	29,8	16,6
63	Karreveld	12,1	34,0	38,9	14,9
80	Helmet	14,8	32,7	37,4	15,2
81	Gare de Schaerbeek	16,7	38,5	31,7	13,1
Total territoires femmes		17,3	36,1	32,7	13,9
Total RBC femmes		14,4	34,3	33,6	17,7
<i>Total territoires hommes</i>		<i>13,4</i>	<i>29,0</i>	<i>39,0</i>	<i>18,5</i>
<i>Total RBC hommes</i>		<i>13,6</i>	<i>29,6</i>	<i>37,8</i>	<i>19,1</i>

Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Tableau 13 : Femmes DEI par durée d'inoccupation et par quartier (moyenne 2011)

Code quartier	Quartier	< 6 mois	de 6 à 11 mois	de 12 à 23 mois	= ou > 24 mois
8	Marolles	22,0	12,7	16,6	48,7
9	Stalingrad	27,5	13,2	21,0	38,3
10	Anneessens	24,8	15,3	20,1	39,8
11	Cureghem Bara	24,8	14,5	19,0	41,7
12	Cureghem Vétérinaire	21,2	14,2	16,2	48,4
13	Cureghem Rosée	28,1	17,4	19,7	34,8
14	Duchesse	22,2	11,8	16,6	49,4
15	Gare de l'Ouest	21,5	13,4	17,8	47,3
16	Molenbeek historique	21,8	13,4	17,1	47,7
17	Koekelberg	19,6	13,6	16,9	49,9
18	Quartier Maritime	23,0	13,5	16,5	47,0
19	Vieux Laeken Ouest	24,5	14,2	17,5	43,8
20	Vieux Laeken Est	23,7	14,6	17,5	44,2
21	Quartier Nord	21,6	13,1	17,4	48,0
22	Quartier Brabant	22,3	14,5	19,0	44,2
23	Collignon	24,2	14,2	19,3	42,3
24	Chaussée de Haecht	22,4	13,0	17,1	47,5
25	Saint-Josse Centre	24,0	15,2	18,0	42,9
48	Porte de Hal	26,5	14,7	15,8	43,0
49	Bosnie	24,3	14,6	17,1	44,0
50	Bas Forest	22,6	13,8	17,4	46,2
58	Anderlecht centre-Wayez	22,4	13,0	18,2	46,4
63	Karreveld	21,7	11,8	18,4	48,1
80	Helmet	23,0	13,3	16,5	47,2
81	Gare de Schaerbeek	22,8	14,9	16,4	45,9
Total territoires femmes		23,1	13,9	17,7	45,4
Total RBC femmes		23,9	13,8	17,5	44,8
Total territoires hommes		22,6	14,1	18,2	45,1
Total RBC hommes		24,1	14,2	18,1	43,6

Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Tableau 14 : Femmes DEI par niveau d'études et par quartier (moyenne 2011)

Code quartier	Quartier	Faiblement qualifiées	Moyennement qualifiées	Hautement qualifiées	Autres études
8	Marolles	27,6	19,5	11,0	41,9
9	Stalingrad	21,2	16,2	18,2	44,5
10	Anneessens	25,9	18,4	8,3	47,5
11	Cureghem Bara	24,9	23,8	8,8	42,4
12	Cureghem Vétérinaire	28,9	22,4	4,2	44,4
13	Cureghem Rosée	26,3	21,0	5,9	46,8
14	Duchesse	29,7	24,2	4,5	41,5
15	Gare de l'Ouest	34,7	23,5	4,3	37,5
16	Molenbeek historique	33,9	21,4	4,0	40,7
17	Koekelberg	35,0	25,8	4,7	34,5
18	Quartier Maritime	29,0	23,1	6,7	41,2
19	Vieux Laeken Ouest	28,9	22,6	8,7	39,8
20	Vieux Laeken Est	32,5	21,5	5,9	40,1
21	Quartier Nord	28,2	20,4	5,9	45,5
22	Quartier Brabant	30,0	19,8	6,3	43,8
23	Collignon	31,7	22,2	8,9	37,2
24	Chaussée de Haecht	28,2	21,1	7,4	43,3
25	Saint-Josse Centre	23,5	17,6	7,8	51,1
48	Porte de Hal	24,1	20,2	17,1	38,6
49	Bosnie	25,7	20,7	14,8	38,8
50	Bas Forest	25,8	22,7	12,2	39,2
58	Anderlecht centre-Wayez	39,1	23,7	6,6	30,6
63	Karreveld	33,1	23,4	6,5	37,0
80	Helmet	32,8	21,9	8,9	36,3
81	Gare de Schaerbeek	33,5	26,1	9,3	31,1
Total territoires femmes		29,6	21,6	7,9	40,9
Total RBC femmes		28,2	22,3	14,7	34,8
Total territoires hommes		30,1	15,4	6,2	48,3
Total RBC hommes		30,1	18,9	11,6	39,4

Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Tableau 15 : Part de femmes et d'hommes DEI hautement qualifiés de 15 à 34 ans (moyenne 2011)

Code quartier	Quartier	Femmes	Hommes	Ecart femmes-hommes (en pt de %)
8	Marolles	13,4	7,5	5,8
9	Stalingrad	22,4	12,8	9,6
10	Anneessens	8,5	7,5	1,0
11	Cureghem Bara	9,0	5,3	3,7
12	Cureghem Vétérinaire	5,8	4,4	1,4
13	Cureghem Rosée	7,6	4,1	3,5
14	Duchesse	6,2	4,0	2,2
15	Gare de l'Ouest	4,7	2,2	2,5
16	Molenbeek historique	4,5	3,8	0,7
17	Koekelberg	6,1	4,3	1,8
18	Quartier Maritime	6,8	5,9	0,9
19	Vieux Laeken Ouest	8,4	4,8	3,6
20	Vieux Laeken Est	7,1	6,0	1,1
21	Quartier Nord	8,1	5,2	2,9
22	Quartier Brabant	6,7	4,4	2,3
23	Collignon	7,9	6,7	1,2
24	Chaussée de Haecht	7,1	6,5	0,6
25	Saint-Josse Centre	8,1	6,5	1,6
48	Porte de Hal	19,1	14,5	4,6
49	Bosnie	19,3	12,2	7,0
50	Bas Forest	14,1	8,4	5,7
58	Anderlecht centre-Wayez	6,9	3,9	3,0
63	Karreveld	7,4	3,6	3,8
80	Helmet	10,6	7,0	3,6
81	Gare de Schaerbeek	8,8	8,8	0,1
Total territoires		8,6	6,2	2,4
Total RBC		16,2	12,3	3,9

Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi

Tableau 16 : Femmes DEI par nationalité et par quartier (moyenne 2011)

Code quartier	Quartier	Belgique	UE	Hors UE
8	Marolles	68,9	12,7	18,3
9	Stalingrad	55,4	15,5	29,1
10	Annessens	63,8	7,6	28,7
11	Cureghem Bara	57,4	15,1	27,6
12	Cureghem Vétérinaire	64,3	13,1	22,6
13	Cureghem Rosée	58,9	8,9	32,2
14	Duchesse	64,7	9,9	25,4
15	Gare de l'Ouest	71,8	7,4	20,8
16	Molenbeek historique	70,8	8,6	20,6
17	Koekelberg	71,4	9,9	18,7
18	Quartier Maritime	68,5	9,1	22,5
19	Vieux Laeken Ouest	69,2	8,1	22,6
20	Vieux Laeken Est	69,1	8,8	22,1
21	Quartier Nord	67,6	8,8	23,6
22	Quartier Brabant	67,1	8,0	24,9
23	Collignon	68,0	7,3	24,7
24	Chaussée de Haecht	65,7	8,9	25,4
25	Saint-Josse Centre	61,8	10,9	27,2
48	Porte de Hal	60,3	22,7	17,0
49	Bosnie	57,2	21,2	21,6
50	Bas Forest	60,0	17,2	22,8
58	Anderlecht centre-Wayez	70,4	11,2	18,3
63	Karreveld	72,9	9,4	17,7
80	Helmet	71,5	9,2	19,3
81	Gare de Schaerbeek	71,3	9,0	19,7
Total territoires femmes		66,5	10,8	22,8
Total RBC femmes		70,3	12,8	16,9
Total territoires hommes		58,0	11,2	30,7
Total RBC hommes		64,4	12,4	23,2

Source : Actiris, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi